

L'UA adopte une résolution sur l'esclavage, la déportation et le colonialisme

Des crimes contre l'humanité



Lire en page 03

P07

ORAN

Secteur de l'habitat dans ses différentes formules

Les projets fin prêts, les projets en cours et les retards

Prise en charge des dialysés

L'EHU lance un programme régional de formation

Ras El Ain

03 victimes dans l'explosion d'une bouteille de gaz



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tissemsilt

Benmbarek préside une rencontre avec les militants du FLN

Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek a présidé, samedi à la Maison de la culture Mouloud Kacem-Naït Belkacem à Tissemsilt, une rencontre avec les militants et cadres du parti dans la wilaya. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Benmbarek a appelé à "faire face à toutes les tentatives désespérées visant la stabilité de notre pays et à la diffusion d'idées destructrices parmi les jeunes", estimant que "l'Algérie est ciblée parce qu'elle est souveraine dans ses décisions et qu'elle se tient toujours aux côtés des causes justes dans le monde". Il a souligné que "la bataille actuelle est

une bataille de conscience pour contrer le discours de désinformation qui cherche à porter atteinte aux institutions de notre pays et à minimiser les réalisations de l'Algérie, au service d'agendas et de parties étrangères dérangées par ces acquis et réalisations, notamment l'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet à Tindouf". Il a également salué les programmes complémentaires de développement décidés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de plusieurs wilayas du pays, dont Tissemsilt, ce qui leur a permis de "retrouver la place qui leur revient dans le processus de réalisation d'un développement national équilibré".

Mila

Rencontre des militants du Front des forces socialistes

Le Front des Forces Socialistes (FFS) a organisé, samedi dans la wilaya de Mila, une rencontre des militants de ce parti au cours de laquelle le soutien du parcours de développement du pays et la promotion de l'unité nationale ont été réaffirmés. Dans un discours prononcé à cette occasion, le premier secrétaire national du FFS, Youcef Aouchiche, a déclaré que sa formation politique est "convaincue que la force de l'Algérie réside dans sa diversité et son unité, ainsi que dans l'engagement de son peuple et des acteurs de la société, quelle que

soit leur orientation politique, dans la construction de la nation". Le même responsable politique a indiqué que le parti "reste défenseur () d'une approche politique impliquant la participation de toutes les Algériennes et de tous les Algériens au renforcement de l'immunité de la société". Il a ajouté que le FFS, qui "se prépare à participer aux prochaines élections législatives, aspire à obtenir de bons résultats grâce à la stratégie qu'il adoptera, ainsi qu'à son programme fondé sur le renforcement des composantes de l'Etat national".

El-Fadjr El-Djadid

Installation de de la commission de wilaya du parti à Jijel

Le président du parti El-Fadjr El-Djadid, Tahar Benbaïbeche, a présidé samedi à Jijel l'installation de la commission de wilaya de sa formation politique. Dans son allocution à l'occasion, M. Benbaïbeche a appelé la commission installée à "œuvrer à l'élargissement des bases du parti à l'échelle locale et à installer les bureaux communaux en prévision des prochaines échéances électorales". Il a égale-

ment souligné que le parti "a présenté des propositions politiques incluant l'élargissement des prérogatives des assemblées élues locales en vue de leur permettre d'accomplir pleinement leurs missions". Benbaïbeche a également réitéré l'appel au "renforcement du front intérieur qui constitue le fondement essentiel pour faire face aux défis que rencontre le pays dans la conjoncture internationale actuelle".

Restaurants de la Rahma

Mobilisation des camps et auberges de jeunesse

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, mercredi dans un communiqué, la mobilisation des camps et auberges de jeunesse pour accueillir et organiser des initiatives de restaurants de la Rahma durant le mois sacré de Ramadhan. "Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations stratégiques du secteur de la jeunesse, visant à ancrer les valeurs de citoyenneté active, à renforcer l'esprit de

volontariat, de solidarité et d'entraide sociale chez les jeunes, et à valoriser le rôle des établissements de jeunesse, en tant qu'espaces ouverts au service de la société, le ministère de la Jeunesse annonce la mobilisation des camps et auberges de jeunesse pour accueillir et organiser des initiatives de restaurants de la Rahma durant le mois sacré de Ramadhan 1447/2026", précise la même source.

En marge du 39ème Sommet de l'Union africaine

Le Premier ministre participe à Addis-Abeba à une séance sur le G20



Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a pris part, samedi à Addis-Abeba (Ethiopie), à une séance sur le G20, tenue en marge du 39e Sommet de l'Union africaine (UA). Le président de la République a adressé une allocution aux participants, lue par le Premier ministre, dans laquelle il a félicité l'Afrique du Sud pour le succès de sa présidence tournante du G20, dont le Sommet s'est tenu, pour la première fois, sur le sol africain. Il a également renouvelé ses remerciements à M. Matamela Cyril Ramaphosa, président de la République d'Afrique du Sud, pour l'invitation qu'il a adressée à l'Algérie pour participer à ce Sommet. Le président de la République a souligné que la délégation

algérienne a eu l'honneur de prendre part à plusieurs réunions de haut niveau ayant abordé des questions sensibles et importantes liées aux priorités du G20, ce qui, a-t-il dit, reflète la profondeur des relations unissant les deux pays frères. Rappelant que la présidence sud-africaine du G20 a coïncidé avec la deuxième participation de l'Union africaine en tant que membre à part entière de ce Groupe, le président de la République a soutenu qu'il s'agit d'un acquis à valoriser et d'une étape importante pour mettre fin à la marginalisation dont le continent africain a souffert au niveau des institutions de gouvernance mondiale, devenant aujourd'hui un partenaire actif dans l'élaboration des décisions économiques mondiales.

Parti des travailleurs

Rencontre des militants à Chlef

Le Parti des travailleurs (PT) a organisé, samedi à Chlef, une rencontre de ses militants en vue de les sensibiliser à l'importance de la participation aux prochaines échéances électorales. Dans une allocution prononcée à cette occasion, la secrétaire générale du parti, Louisa Hanoune, a appelé à "une participation massive pour assurer la réussite des prochaines échéances électorales", soulignant que la question ne se limite pas au renforcement du processus démocratique, mais concerne également la protection de notre pays et la préservation

de sa stabilité. Hanoune a, par ailleurs, insisté sur la nécessité pour les militants du parti de "s'engager dans la sensibilisation des citoyens à l'importance de l'inscription sur les listes électorales afin de participer au scrutin et de choisir leurs représentants". Elle a également évoqué "les acquis positifs de la loi de finances 2026, relatifs à l'augmentation des salaires, des pensions et des transferts sociaux", mettant aussi en avant "les grands projets lancés par l'Etat dans les secteurs du logement, de la santé, du dessalement de l'eau de mer et des chemins de fer".

TAJ

Zerouati préside à Mostaganem une rencontre avec les militants

La présidente du parti "Tadjamoue Amel El-Djazaïr" (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, a présidé, samedi à Mostaganem, une rencontre avec les militants du parti dans la wilaya. Dans une allocution prononcée lors de cette rencontre tenue à la salle "Cheikh Hamada", Mme Zerouati a affirmé que son parti "soutient les décisions et les positions exprimées par l'Etat algérien souverain

et continue de les défendre". Elle a, à cette occasion, appelé à œuvrer pour permettre aux jeunes d'accéder à la sphère politique, mettant en avant le rôle de sa formation politique dans ce domaine, en tant que "partenaire fort dans le projet national qui relève les défis, encadre les jeunes et les accompagne, afin de contribuer au développement national".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALLI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

L'UA adopte une résolution sur l'esclavage, la déportation et le colonialisme

Des crimes contre l'humanité

Par B.Habib

Pourquoi l'Afrique ne siège pas au Conseil de sécurité de l'ONU? Guterres juge en effet «inacceptable» l'absence de sièges africains dans cette prestigieuse organisation internationale. «C'est inadmissible», révèle-t-il ouvertement. Cependant, l'Afrique a dit son mot au dernier Sommet de l'UA. Le continent plaide, officiellement, en faveur de la reconnaissance de l'esclavage, de la déportation et du colonialisme comme «crimes contre l'humanité». L'appel à la reconnaissance officielle et unanime des crimes coloniaux est une action sérieuse pour leur inscription dans le registre de la criminalisation internationale.

L'Algérie a déployé, depuis des années, des démarches en vue de contraindre les ex-puissances coloniales dont la France, à reconnaître leurs crimes commis sur des territoires souverains occupés, du fait que la colonisation de ces pays a plutôt conduit aux désastres humanitaires. Le continent africain serait, à ce titre, l'une des régions du monde qui a subi le plus d'atrocités coloniales entre esclavage, tueries, disparitions, mutilations, spoliations de richesses, essais nucléaires, disparitions, crimes, atteintes et destructions des symboles identitaires culturels ou religieux, imposition de langues et de cultes étrangers... Les contentieux sont visiblement lourds. Poursuivant jusqu'à ce jour leurs auteurs et leurs instigateurs, ces crimes sont désormais la hantise des pays coloniaux concernés. Seulement voilà, pour arriver à reconnaître officiellement de tels crimes, il faut préalablement entreprendre une démarche commune collective pour pouvoir l'inscrire devant les instances internationales pénales habilitées ou de compétences requises. Le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), tenu à Addis-Abeba les 14 et 15 février, a adopté, dimanche, une résolution qualifiant l'esclavage, la déportation et le colonialisme de crimes contre l'humanité et de génocides contre les peuples d'Afrique et a salué les efforts



de l'Algérie en la matière. L'Algérie demeure un exemple concret des actions pénales et diplomatiques engagées en faveur de la cause juste des pays africains opprimés par le colonialisme. Et, elle ne cesse de le faire concernant la Palestine et le Sahara occidental. Lors de la deuxième et dernière journée de sa 39e session ordinaire, l'UA a décidé que ses Etats membres œuvreraient ensemble, dans un esprit de solidarité et de manière collective, en faveur de la reconnaissance de ces crimes en tant que tels au niveau international, tout en décidant de maintenir cette question sous observation. La résolution salue les progrès accomplis par les Etats membres et la Commission de l'UA, dans la mise en œuvre de la décision 934, notamment l'organisation par l'Algérie de la Conférence internationale sur les crimes du colonialisme en Afrique qui s'est tenue à Alger les 30 novembre et 1er décembre 2025. Le projet de résolution qualifiant l'esclavage, la déportation et le colonialisme de crimes contre l'humanité et de génocide contre les peuples d'Afrique, a été présenté par la République du Togo. Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Antonio Guterres, a dans ce contexte jugé, samedi, «inadmissible» l'absence de l'Afrique au Conseil de sécurité, appelant à y remédier. Dans son allocution à l'ouverture des travaux de la 39e session ordinaire du Sommet de l'Union africaine (UA), M. Guterres a indiqué qu'il est «inadmissible» que l'Afrique ne dispose pas de sièges permanents

au Conseil de sécurité, soulignant que «l'Afrique doit siéger et participer à toutes les résolutions liées au continent». Ces priorités s'inscrivent dans le «Pacte pour l'avenir», élaboré par les dirigeants africains, a-t-il précisé, mettant en avant ses trois axes principaux, à savoir la paix, l'action économique et le climat. Concernant l'instauration de la paix dans la région, M. Guterres a mis l'accent sur la nécessité d'un engagement à cesser immédiatement les hostilités au Soudan, à soutenir le dialogue politique au Soudan du Sud et à respecter le cessez-le-feu et l'intégrité territoriale en République démocratique du Congo. Il a également souligné la nécessité de consolider les acquis politiques et sécuritaires en République centrafricaine, de promouvoir le processus politique en Libye avec l'appui de l'ONU, de mettre fin à la violence en Afrique de l'Ouest et au Sahel, et d'assurer un financement pérenne à la Mission de soutien et de stabilisation de l'UA en Somalie (AUSSOM). Le Secrétaire général a, par ailleurs, indiqué que l'Union africaine constitue un exemple de pluralisme, soulignant que le partenariat entre l'ONU et l'UA, depuis le début de son mandat, repose sur le respect, le dialogue et la solidarité. Il a précisé que la coopération entre les deux organisations a atteint de nouveaux horizons au cours de la dernière décennie avec l'adoption de cadres communs relatifs à la paix, à la sécurité, au développement durable et aux Droits de l'Homme et l'établissement de nouveaux partenariats.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

L'Afrique pour un siège permanent au Conseil de Sécurité

Avec une superficie de plus de 30 millions de km2 et une population dépassant le 1,5 milliard d'êtres humains, l'Afrique ne mériterait-elle pas un respectable siège de membre permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU... Je crois dur comme fer que les pays et les nations africaines ne sont plus ces agrégats de populations de sous-hommes, non encore matures afin de s'intéresser à la gestion des affaires de l'humanité. Il y a eu, tout le temps, ce contraste entre un discours officiel, destiné à l'attention de «tout le monde», considérant que les peuples africains ne sont pas moins humains que le reste des habitants de la terre, y compris les «surhommes» de l'Occident. Un autre comportement plus direct, pas officiel qui n'a pas l'intention, pour des raisons de maturité, d'associer les Africains aux affaires du monde. Cela a été le cas, rappelez-vous, dans les compétitions de la Coupe du monde des Nations, pendant les années 1970 où tout le continent «noir» était représenté par la sélection nationale d'un seul pays. Mais, les Africains avaient su comment s'affirmer en développant un football typiquement africain, ayant finalement su s'imposer sur le tas par des faits... Il ne faudrait pas, surtout, sous-estimer la force, une fois «unie», de 54 pays africains, représentant un peu plus du tiers de la population mondiale.. Oui, certes les 54 états de l'Afrique ne sont pas tous ajustés sur les mêmes ondes d'ambition et de préoccupation. Pas mal d'Etats du continent sont encore, quelque chose, comme des «protectorats» sous l'emprise «indirecte» des puissances étrangères notamment les compagnies multinationales. Ce ne sont que des croyances hypothétiques mais malheureusement des faits réels et des réalités décevantes à y faire face. L'Union africaine (UA), calquée structurellement, sur le modèle européen, est toujours une institution aux prérogatives continentales ayant du mal à maîtriser les extravagances de quelques Etats ou quelques «leaders» africains. Il y a eu vent que l'ordre mondial est sur le point d'élargir «le traditionnel clan des 05» des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, en rajoutant trois puissances démographiques à savoir: l'Afrique, l'Inde et l'Amérique latine. Il n'est donc, pas du tout, sensé que la France, avec ses 60 millions d'habitants, soit représentée alors que plus d'un milliard d'Africains soient privés du droit au veto... Le fait que ces trois puissances démographiques soient faites membres permanents avec des possibilité d'accès au droit du veto, cela pourrait faire en sorte de rééquilibrer les balances dans cette institution, créée il y a plus de 80 ans afin de faire, disait-on, «la justice» qui n'a jamais eu lieu.. Elle n'avait servi que ses créateurs.

1ère session de la Commission parlementaire algéro-mauritanienne

Levier important pour le soutien et la coopération économique

Par Nadira FOUDAD

Les travaux de cette Commission parlementaire algéro-mauritanienne se sont poursuivis, avant-hier matin, à huis clos au siège de l'APN et ce, avant la clôture, au cours de la séance de l'après-midi. La création de cette grande Commission parlementaire s'inscrit en droite ligne avec la volonté commune de concrétiser cette vision, en tant que "cadre institutionnel reflétant la transformation qualitative du rôle de la diplomatie parlementaire, devenue un outil complémentaire de l'action gouvernementale et un partenaire actif dans l'accompagnement de la mise en œuvre des accords bilatéraux", selon le président de la Chambre basse. La coopération économique, grâce à la diplomatie parlementaire, constitue un levier important pour booster les relations bilatérales entre l'Algérie et la Mauritanie puisque ces deux pays sont membres, tous les deux, de la ZLECAF.

Cette réunion ouverte les 13 et 14 février 2026 est considérée comme la première session de la grande Commission parlementaire algéro-mauritanienne, sous la présidence de M.Ibrahim Boughali du côté algérien et de M.Mohamed Bamba Mekt du côté mauritanien. Cette commission est placée sous le thème «renforcement économique et parlementaire de la coopération bilatérale». La session s'est déroulée en quatre séances de travail et a réuni des membres du Gouvernement, des responsables et opérateurs économiques et des représentants d'institutions concernées surtout que la Mauritanie est membre actif de la ZLECAF. Les travaux ont été axés sur le développement des échanges bilatéraux, l'échange d'expertises parlementaires et la coordination des positions sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun. Lors de l'ouverture des travaux, vendredi, le président de l'APN a réaffirmé le soutien de la diplomatie parlementaire au renforcement du partena-

riat économique algéro-mauritanien. En effet, Brahim Boughali a réitéré la position de l'Algérie par louer tous les mérites à sa diplomatie parlementaire qui constitue, selon lui, un levier important pour soutenir et renforcer la coopération économique entre l'Algérie et la Mauritanie, à la faveur des travaux de la première session de la grande commission parlementaire algéro-mauritanienne. Dans une allocution, Brahim Boughali a mis en avant la profondeur des relations historiques unissant les deux pays frères, fondées sur des liens de fraternité, une communauté de destin ainsi que sur le respect mutuel de la souveraineté et le principe de non-ingérence dans les affaires internes. «Cette activation, qu'il s'agit, du rôle parlementaire dans le soutien et le renforcement de la coopération économique bilatérale entre l'Algérie et la Mauritanie, vers un partenariat intégré et durable», traduit une option stratégique visant à faire du travail parlementaire un appui réel à la dynamique

de partenariat global entre les deux pays. Il a, dans ce cadre, rappelé que la Mauritanie est le premier pays avec lequel l'APN établit une grande Commission parlementaire, estimant que ce choix reflète la place particulière qu'occupent les relations algéro-mauritaniennes et la volonté politique des dirigeants des deux pays de hisser la coopération bilatérale à des niveaux plus élevés d'intégration et d'efficacité. Le président de l'Assemblée a également évoqué la tenue, en 2022 à Nouakchott, de la 19e session de la grande Commission mixte algéro-mauritanienne qui avait abouti à la signature de 26 accords et mémorandums d'entente couvrant plusieurs secteurs vitaux, témoignant, a-t-il dit, d'une volonté commune d'établir un partenariat stratégique multidimensionnel par la poursuite des efforts en faveur de l'intégration régionale et continentale, en œuvrant à faire de l'espace africain un champ de coopération économique et de développement durable.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Autisme, vers un accompagnement national

Mercredi, le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme a publié le décret exécutif n°26-82, officialisant la création de centres spécialisés pour la prise en charge des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme (TSA). Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une politique nationale ambitieuse, impulsée par le président Tebboune, visant à garantir l'égalité des chances et l'inclusion sociale de cette population vulnérable. Le Centre national de l'autisme, dont le siège sera à Alger, servira de structure pilote pour uniformiser les pratiques et coordonner les interventions à l'échelle nationale. Ces centres auront pour mission d'offrir un accompagnement global, combinant enseignement adapté, suivi psychologique, rééducation fonctionnelle et activités culturelles ou sportives. Chaque bénéficiaire disposera d'un projet personnalisé, élaboré en collaboration avec les familles, pour assurer une prise en charge adaptée à ses besoins. Quatre annexes régionales, implantées à Tipaza, Oran, Tébessa et Béchar, permettront d'étendre l'accès aux services spécialisés et de réduire les disparités géographiques. Selon la plateforme officielle Autisme Algérie, environ 01 enfant sur 150 naît avec un TSA dans le pays, soit près de 500.000 personnes concernées sur l'ensemble du territoire. Farah Acid, présidente de la Fondation Elias pour l'autisme, rappelle qu'«isoler les enfants autistes, c'est nier leurs capacités», soulignant la nécessité d'une approche inclusive qui intègre le milieu scolaire ordinaire. Cependant, l'accès reste limité: le déficit d'auxiliaires de vie scolaire (AVS) et la rareté de structures adaptées freinent l'intégration, notamment lors des examens nationaux où l'accès des AVS est interdit. Le Plan national Autisme 2025-2029 constitue une avancée stratégique majeure. Il prévoit le dépistage précoce, la formation spécialisée des professionnels, le renforcement du soutien familial et l'amélioration de l'inclusion scolaire et professionnelle. Les nouvelles mesures incluent la digitalisation des services, facilitant la localisation des centres et les démarches administratives ainsi qu'une réévaluation des allocations pour alléger le coût des thérapies privées. Malgré ces efforts, Farah Acid, porte-parole du Collectif des parents d'enfants autistes Algérie, insiste sur la nécessité d'une approche coordonnée et multidimensionnelle: «L'urgence consiste à améliorer les diagnostics précoces et à garantir l'égalité des chances en matière d'instruction, de santé et de divertissement». Les défis restent nombreux mais les perspectives sont encourageantes: un réseau national structuré et des politiques inclusives devraient permettre, à terme, de transformer significativement la prise en charge de l'autisme en Algérie, offrant ainsi aux familles et aux enfants des solutions concrètes et durables.

Algérie - UE Des projets en préparation dans le domaine de l'investissement

L'ambassadeur de la Mission de l'Union européenne (UE) en Algérie, Diego Mellado, a mis en avant, samedi à Alger, la dynamique que connaît le partenariat entre l'Algérie et l'UE, qui entretiennent des relations "excellentes", ajoutant que de nouveaux projets de coopération sont en préparation pour la période 2026-2027, notamment dans le domaine de l'investissement. Le partenariat entre l'UE et l'Algérie "est extrêmement riche, très intense" a indiqué M. Mellado, dans une déclaration en marge de la 2ème édition du "Rendez-vous de l'art contemporain", relevant les récentes échanges entre le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, avec de hauts responsables européens, ainsi que la visite, jeudi dernier à Alger, du Commissaire européen à l'Energie lors de la 6e réunion du dialogue politique de haut niveau sur l'énergie Algérie-UE. "Pour nous, ce qui est toujours important, c'est les bonnes relations entre les différents Etats membres et l'Algérie, ce qui est toujours très important pour les excellentes relations entre le bloc européen, l'Union européenne et l'Algérie", a-t-il souligné. Qualifiant l'Algérie de "partenaire stratégique" pour l'UE, M. Mellado a indiqué que des visites ministérielles et de responsables européens de haut niveau sont prévues "bientôt", dont celle de représentants de la Banque européenne d'investissement (BEI). Dans ce cadre, un accent particulier sera mis sur le dialogue économique à travers un échange direct sur la façon de mieux intégrer nos économies, affirme M. Mellado.

Extension du port d'Annaba et développement de la ligne minière Est

«Une priorité absolue et un défi national»

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a souligné, samedi à Annaba, que le projet d'extension du port phosphatier et le développement et la modernisation de la ligne minière Est constituent "une priorité absolue et un défi national". Le ministre, accompagné du wali, Abdelkrim Lamouri, et de responsables locaux, a précisé, lors d'une visite d'inspection et de travail au port d'Annaba où il s'est enquis de l'avancement des travaux d'extension de cette infrastructure qui comprennent, notamment, la réalisation d'un quai minéralier dans le cadre du projet de phosphate intégré, que l'Etat "ne ménagera aucun effort pour garantir la livraison de ces projets vitaux dans les délais impartis". Djellaoui a ajouté que cette infrastructure de base "constitue la pierre angulaire de la stratégie de diversification de l'économie nationale", avant d'insister sur "la nécessité de mobiliser les ressources nécessaires et de réunir tous les moyens humains et matériels", ainsi que sur

la mise en place d'un système de travail en continu pour garantir la continuité des chantiers, de jour comme de nuit, y compris durant le mois sacré de Ramadhan. Dans le même contexte, le ministre a présidé, au siège de la wilaya, une réunion technique élargie en présence des gestionnaires des entreprises nationales de réalisation, et du partenaire étranger, pour suivre le rythme d'avancement des travaux. Rappelant au cours de cette séance de travail que tous les intervenants sont "accompagnés en permanence par le gouvernement", il a appelé à "l'intensification de la coordination sur le terrain" et à la fourniture de toutes les facilités, insistant sur le fait que les délais contractuels de livraison du projet "représentent un engagement ferme et non négociable". Lors de la deuxième étape de sa visite dans la wilaya, M. Djellaoui a inspecté les chantiers de modernisation et de dédoublement de la ligne minière Est Annaba-Blad El-Hadba (Tébessa), observant une halte au point kilométrique (PK) 4+600, où il a assisté

au processus de mise en place du ballast. Il a considéré, sur place, que le développement de cette infrastructure ferroviaire constitue "un défi technique par excellence, au double plan de la technique et du délai", et "une priorité absolue en raison du lien du projet avec le programme de phosphate intégré qui est le moteur des exportations hors hydrocarbures". Le ministre a insisté auprès des responsables des entreprises de réalisation et des bureaux d'études sur "la nécessité de faire preuve de responsabilité et de rigueur dans l'exécution", soulignant que le suivi "sera régulier pour garantir la livraison de cette ligne ferroviaire vitale dans les délais impartis". Il convient de noter que le projet d'extension du port permettra l'acostage de navires de gros tonnage, faisant ainsi de la wilaya d'Annaba une plateforme logistique mondiale capable d'attirer les plus grandes compagnies de transport maritime internationales, et d'accroître la compétitivité du produit minier sur les marchés étrangers.

Viandes blanches

L'ONAB met les bouchées doubles pour le Ramadhan

L'Office national des aliments de bétail (ONAB) a mis en place un programme spécial pour renforcer l'approvisionnement du marché national en quantités importantes de viandes blanches et d'œufs, afin de répondre à la demande croissante et garantir la disponibilité des produits sur le marché national durant le mois de Ramadhan. Dans une déclaration à l'APS, le président-directeur général (PDG) du groupe public, Lamri Hamitouche, a précisé que cette mesure, qui prévoit l'augmentation des quantités de viandes blanches à travers ses points de vente, vise à couvrir le marché national et à stabiliser les prix, soulignant que l'ONAB participe également aux marchés de proximité organisés sur l'ensemble du territoire national pour rapprocher les produits des citoyens. A cet égard, le responsable a indiqué que le total des points de vente du groupe devrait dépasser 200 espaces de vente pour assurer un approvisionnement régulier et direct aux citoyens, en viandes blanches et en œufs de consommation

tout au long du mois sacré, d'autant plus que le groupe dispose de 139 points de vente permanents répartis à travers plusieurs wilayas du pays. Le groupe s'emploie, en coordination avec ses partenaires, à maintenir des prix raisonnables et accessibles pour les viandes blanches, tout en tenant compte des coûts de production, et ce, dans le cadre de son rôle d'acteur public dans l'organisation du marché et la protection du pouvoir d'achat des citoyens, a-t-il ajouté. Hamitouche a rappelé, à ce propos, la convention signée, décembre dernier, avec la Fédération nationale des aviculteurs, vise essentiellement à renforcer le partenariat sur le terrain avec les aviculteurs, dans le cadre du soutien à la production nationale et de la garantie de sa continuité, précisant que cette convention s'inscrit dans le cadre des

mesures anticipatives prises en prévision du mois sacré de Ramadhan. Selon les explications du PDG de l'ONAB, cette convention prévoit la fourniture de poussins de chair âgés d'un jour, au prix de 80 DA/unité, aux aviculteurs inscrits au programme, ainsi que la mise à disposition d'aliments pour volailles à des prix étudiés et compétitifs au niveau des unités de production d'aliments du groupe. Elle inclut également le rachat du poulet vivant à 280 DA/kg, garantissant ainsi la stabilité des revenus des aviculteurs et les incitant à poursuivre leur activité. Ces mesures s'inscrivent dans une approche globale visant à assurer un approvisionnement régulier et stable du marché national en viandes blanches, à travers la planification anticipée de la production, outre le renforcement du stock national.

39ème Sommet de l'UA La Chine annonce l'exonération des droits de douanes aux pays africains

Le président chinois Xi Jinping a adressé samedi un message de félicitations à l'Union africaine (UA), à l'occasion de la tenue de son 39e sommet à Addis-Abéba, annonçant un traitement à zéro droit de douane à tous les pays africains avec lesquels son pays entretient des relations diplomatiques, a rapporté l'agence Chine Nouvelle. Soulignant que la Chine était fermement engagée à maintenir la paix mondiale, à faire progresser le développement commun et à promouvoir la construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité, Xi Jinping a affirmé que son pays compte consolider sa coopération avec les pays africains. Il a, à cet égard, assuré qu'"à compter du premier mai 2026, la Chine appliquerait pleinement un traitement à zéro droit de douane à tous les pays africains avec lesquels

elle entretient des relations diplomatiques". Parallèlement, "la Chine continuera à faire progresser la négociation et la signature des accords de partenariat économique pour le développement partagé, et à élargir davantage l'accès des exportations africaines vers la Chine en améliorant le "canal vert", entre autres mesures", a-t-il ajouté. Depuis le début des relations diplomatiques entre la Chine et l'Afrique il y a 70 ans, les deux parties ont toujours avancé côte à côte. Le président chinois a affirmé que "la Chine était prête à travailler avec l'Afrique pour perpétuer leur amitié historique, approfondir leur coopération mutuellement bénéfique, renforcer leur compréhension et leur affection mutuelles, et écrire ensemble un nouveau chapitre d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de tout temps à l'ère nouvelle".

Protection civile

Appel à la vigilance pour prévenir les accidents durant le Ramadhan

La Direction générale de la Protection civile a appelé, samedi dans un communiqué, l'ensemble des citoyens à redoubler de vigilance et à adopter les mesures de prévention et de prudence nécessaires, à l'approche du mois sacré de Ramadhan. La Protection civile a mis en garde contre les accidents de la route et les accidents domestiques, ainsi que divers autres incidents, "engendrant, chaque année, des pertes humaines et matérielles importantes". A cet effet, la Protection civile a exhorté les citoyens "à suivre scrupuleusement les consignes et recommandations de prévention afin de réduire les risques et les conséquences de ces accidents". En matière de sécurité routière, la Protection civile a mis en garde contre la conduite dangereuse et le non-respect du code de la route qui "figurent parmi les principales causes des accidents de la circulation durant le mois de Ramadhan, notamment à l'approche de l'heure de la rupture du jeûne ou tôt le matin". "La vitesse excessive, ainsi que la fatigue liée au jeûne et la conduite sous l'effet de la somnolence, contribuent largement à l'augmentation du niveau

de risque, lequel s'accroît davantage chez les conducteurs de bus, de taxis et de camions de transport de marchandises en raison des longues distances parcourues et des heures de conduite prolongées", a constaté la même source. Dans ce contexte, la Protection civile a souligné l'impératif pour l'ensemble des usagers de la route "de respecter strictement les règles du code de la route, d'éviter la vitesse excessive et les dépassements dangereux, de maintenir une distance de sécurité nécessaire et d'effectuer des pauses régulières en cas de fatigue ou de somnolence". "Il est également recommandé de ne pas conduire plus de trois heures consécutives, de veiller à l'entretien périodique des véhicules", a ajouté la Protection civile, qui a exhorté notamment les conducteurs de motocyclettes de porter le casque de protection et de se conformer aux règles de circulation, afin de préserver leur sécurité. Concernant les accidents domestiques, la Protection civile a averti contre les risques liés aux brûlures et aux intoxications, où "les femmes et les enfants figurent parmi les personnes les plus expo-

sées, notamment en raison de la mauvaise utilisation ou du stockage inapproprié des produits détergents et chimiques". "Le port de gants et de vêtements de protection est recommandé, tout comme leur rangement hors de portée des enfants", a ajouté la même source, signalant que les plats chauds, les liquides bouillants et l'huile de friture représentent des dangers importants, en particulier dans la cuisine ou la salle à manger, "où de nombreux cas de brûlures sont recensés avant l'heure de la rupture du jeûne". "Il est également relevé que les intoxications alimentaires enregistrées durant le mois de Ramadhan sont souvent dues au non-respect des conditions de conservation des aliments, notamment la rupture de la chaîne du froid, le mauvais stockage, l'exposition et la vente des denrées alimentaires sur la voie publique, ainsi que le manque d'hygiène", poursuit le communiqué. A ce titre, la Protection civile a recommandé de s'approvisionner auprès des espaces de vente désignés et de respecter strictement les normes de conservation et de stockage des produits alimentaires.

Formation professionnelle (Session février 2026)

Plus de 285.000 nouveaux stagiaires concernés

Plus de 285.000 nouveaux stagiaires et apprentis, dans les différents modes de formation, ont rejoint, dimanche, les établissements de formation à travers le territoire national, dans le cadre de la rentrée de la formation professionnelle Session février 2026, a-t-on appris auprès du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. En prévision de ce rendez-vous, pour lequel le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a mobilisé tous les moyens nécessaires, de nouvelles spécialités ont été intégrées aux programmes de formation dans certain-

es wilayas, à l'instar de l'analyse de données et de l'installation et la maintenance de panneaux solaires. Pour rappel, le ministère a adopté le Référentiel national des formations et des compétences, qui remplace la nomenclature nationale de la formation professionnelle qui englobait plus de 400 spécialités couvrant 23 branches professionnelles. Le secteur se concentre sur les branches professionnelles correspondant à des secteurs jugés "prioritaires", tels que l'agriculture, l'industrie, le numérique, le bâtiment et les travaux publics, le tourisme et l'hôtellerie, l'eau et l'environnement, ainsi que les

énergies renouvelables, selon les exigences du monde de l'emploi et conformément aux besoins exprimés par les entreprises en termes de main-d'œuvre qualifiée. Pour ce qui est des structures pédagogiques, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels compte plus de 1.100 établissements de formation répartis sur plusieurs wilayas, dont des Instituts nationaux spécialisés et des Centres de formation professionnelle, ainsi que 18 Centres d'excellence créés en partenariat avec les opérateurs économiques dans les domaines techniques et industriels.

Reboisement

Grande campagne nationale de plantation de 5 millions d'arbres

La plus grande campagne nationale de reboisement, placée sous le slogan "Khadra bi idni Allah", a été lancée, samedi matin, avec une large participation des citoyens et de différents établissements et instances. Cette opération, organisée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, par le biais de la Direction générale des forêts (DGF), en collaboration avec l'association "Algérie Verte", vise à mettre en terre 5 millions de plants en une seule journée à travers l'ensemble des wilayas, indique un communiqué du ministère. Concernant le type d'arbres choisis, le ministère a fait état de 71% d'arbres forestiers, de 26% d'arbres fruitiers et de 3% d'arbres d'ornement, sélectionnés selon une approche équilibrée tenant compte des aspects économiques, écologiques et esthétiques, ainsi que des spécificités de chaque région du pays. Dans ce cadre, 100.000 arga-



niers seront plantés, afin de promouvoir la biodiversité et de valoriser cette espèce d'arbres à haute valeur écologique et économique, aux côtés d'autres espèces comme le caroubier et l'olivier. Cette campagne a été marquée par la participation de différents établissements publics, de l'institution militaire, d'entreprises des secteurs public et privé, ainsi que d'acteurs de

la société civile et de citoyens qui se sont rendus sur les sites de plantation. Cette initiative s'inscrit dans le prolongement de la dynamique amorcée par la campagne de reboisement, organisée le 25 octobre 2025, lors de laquelle plus de 1.410.000 arbres ont été plantés, en concrétisation de l'engagement continu à protéger et à renforcer le couvert végétal.

Accidents de la route 10 morts et 415 blessés en 48 heures

Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 415 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, samedi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tébessa avec 3 personnes décédées, suite au renversement d'un véhicule léger qui a fait une chute d'un pont, survenu sur le CW 41 dans la commune d'El Kouif, précise la même source.

A destination du Moyen-Orient et de l'Asie

Air Algérie révisé son programme de vols

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a indiqué, samedi dans un communiqué, avoir révisé son programme de vols à destination du Moyen-Orient et de l'Asie, dans le cadre de l'optimisation continue de son réseau international. "Air Algérie engage une nouvelle phase de structuration de son programme de vols à destination du Moyen-Orient et de l'Asie", souligne la compagnie, précisant que cette reconfiguration stratégique se traduit par un renforcement ciblé des dessertes vers Amman, Doha et Kuala Lumpur, ainsi que par l'ouverture prochaine d'une nouvelle liaison vers le Koweït. Dans cette dynamique d'allocation optimisée des capacités, la compagnie procédera à "une réduction maîtrisée de ses fréquences à destination de Dubaï", a-t-elle avancé. Cette évolution s'inscrit dans "une logique d'arbitrage stratégique visant à consolider les axes prioritaires, à renforcer la connectivité régionale et intercontinentale et à assurer une meilleure adéquation entre l'offre et les dynamiques de trafic observées sur ces marchés". Air Algérie a ainsi invité sa clientèle à consulter les horaires actualisés et les éventuelles modifications de programme via ses canaux officiels et l'ensemble de son réseau de distribution, selon la même source.

Impropres à la consommation Plus de 900 kg de viandes saisis à Blida

Les services de sécurité de la wilaya de Blida ont saisi plus de 900 kg de viandes impropres à la consommation. Le cinquième arrondissement de sécurité urbaine de Beni Merad, en collaboration avec la direction du commerce de la commune d'Ouled Yaïch, a mené une intervention marquée par une saisie importante de viandes impropres à la consommation, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya de Blida. Les forces de l'ordre sont intervenues suite à des informations signalant l'existence d'un abattoir clandestin dans une résidence privée au cœur de Beni Merad. Sur place, les agents ont constaté de multiples infractions: absence de conditions d'hygiène, stockage inadapté des viandes et produits impropres à la consommation. Cette opération a abouti à la saisie de 976 kg de viandes blanches, dont 12 volailles vivantes (dindes), 179,4 kg de dinde abattue, 520 kg de poulet ainsi que des abats et déchets jugés non consommables par le vétérinaire communal de Beni Merad.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
DAIRA GHRISS
COMMUNE GHRISS

AVIS INFRUCTUEUX

NIF :29120320469

Conformément à l'article 38 de la loi 12-23 en date du 18 Muharram 1445 correspondant 05 /08/2023 qui détermine les règles liées aux marchés publics et les articles N°40 et 82 du décret présidentiel N°15-247 DU16/09/2015 portant réglementation des marches publics ,Sur la base de la réunion du comité d'analyse des offres technique et financières tenue le 04/02/2026, qui comportait l a disqualification de toutes les offers ,

le président de l'assemblée communale annonce l'infrectieux et d'annulation avis d'appel d'offres ouvert national avec exigence de capacites minimales n° 01/2026 Qui a annoncée le 21/01/2026 dans le journal arabe (ELCHAAB) et le journal français (LE CARREFOUR DALGERIE) du 25/01/2026 concernant du projet :

TRAVAUX DE VOIRIE AU CENTRE-VILLE GHRISS (2^{EME} TRANCHE)

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE

ANEP N°2631002537 16.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA DE BENI ABBES
DAIRA DE BENI ABBES
COMMUNE DE BENI ABBES
(NIF) : 096008079041134

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° / 2026

La COMMUNE DE BENI ABBES lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour le projet suivant:

Acquisition d'un Chargeur

Les établissements public ou Agents agréer intéressés par le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, répondant aux critères, peuvent retirer le cahier des charges contre un paiement d'un montant de 5.000 DA représentant les frais de reproduction auprès de l'APC de:

COMMUNE COMMUNE DE BENI ABBES, DAIRA DE BENI ABBES WILAYA DE BENI ABBES.
N° Téléphone : 049 28 51 10 / Fax N° : 049 28 46 00 ; Adresse Electronique : beniabbesapc@gmail.Com

Les offres doivent être accompagnées par les pièces nécessaires indiqués dans le cahier des charges adressé sous triple enveloppes fermé et anonyme au président de l'APC de Béni Abbes. Les enveloppes intérieures contiendront les dossiers de candidatures, les offres techniques et financières L'enveloppe extérieure anonyme devra porter la mentions suivante:

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLUS ET D'EVALUATION DES OFFRES»
« APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° / 2026 »

Projet : (CHARGEUR) اقتناء آلة شحن

L'offre déposée à la COMMUNE DE BENI ABBES-SECRETARIAT GENERALE.

La date de dépôt des offres est fixée à 10 jours à partir de la première parution du présent avis d'appel d'offres national dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public « BOMOP » et au moins dans deux quotidiens nationaux diffusés au niveau national ou deux presses électroniques à 12h00.

Ouverture des plis technique et financiers et dossiers de candidatures se fera en séance publique au siège de la commune de Béni Abbes, en présence de l'ensemble des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, elle intervient à la date des dépôts des offres à 14h00, au cas ou la date fixé, coïncidera avec jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (Vendredi ou Samedi), la date de dépôt sera le jour ouvrable qui suit.

Les offres resteront valides pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres.

LE P/APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N°2631002631 16.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية والمنشآت القاعدية
مديرية الأشغال العمومية لولاية وهران

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
(NIF : 408015000031086)

Projet : Travaux D'aménagement De La Voirie Au Niveau De Hai Nedjma Commune De Sidi Chahmi

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ,la direction des travaux public de la wilaya d'Oran informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l' appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°14/SDIR/DTP/2025relatif au projet suscité que ce dernier a été attribué provisoirement comme suit :

Entreprise	Note technique	Montant DA/TTC	Montant après correction DA/TTC	Délais	Elément ayant permis le choix de l'attribution du marché
ETPBH RAFFAOUI Amar NIF : 182292700135119	83.33 POINTS	27.336.680 ,00	27.336.680 ,00	05 MOIS	Ayant rempli les conditions techniques et financières de l'instruction aux soumissionnaires

- Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'oran, dans un délai de 10 jours, à compter de la première date de parution du présent ais sans les quotidiens nationaux.

- Pour les autres soumissionnaires intéressés, ces derniers sont invités à se rapprocher de service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire de la convention, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N°2631002581 16.02.2026

Flambée des prix des ingrédients et des légumes

La «Hrira», cette recette traditionnelle du Ramadhan, vous reviendra plus cher

Par B.Habib

La «Hrira», recette traditionnelle du Ramadhan, vous revient-elle plus cher? Va-t-on opter pour une «Hrira» sans légumes et sans ingrédients? On ne cessera de le dire et le redire qu'à l'approche de chaque Ramadhan, la mercuriale est loin de s'annoncer sous de meilleurs auspices, au regard de la flambée de certains produits de base, malgré l'abondance de l'offre. Une pratique loin d'être révolue et qui semble, au contraire, peser telle une chape de plomb sur les épaules des consommateurs. Passer les premiers jours du mois

sacré, sans avoir à s'inquiéter outre mesure de quoi rompre le jeûne, est-il pour autant le vœu de ces pauvres martyrisés par l'effondrement du pouvoir d'achat, aggravé par les hausses des prix. Fruits, légumes, épices, pois et petits pois, légumes secs etc... ont, en effet, entamé leur cérémonial d'envol depuis quelques jours, à tel point que les ménages et les vieux surtout n'ont pas hésité à faire des achats en gros. Cédés auparavant à des prix jugés raisonnables, ces produits dont l'essentiel entre dans la préparation de la «Hrira», plat cher par excellence et très en vogue durant les Ramadhans, ont subitement connu une hausse des

prix. Hormis la pomme de terre, les fèves, les petits pois, les pois chiches, les carottes, les navets, les oignons et les tomates, pour ne citer que ces produits, semblent emprunter une tendance pour le moins haussière des prix mais cela n'empêche pas les personnes âgées de s'en approvisionner en quantités importantes. A première vue, la «Hrira», ce trésor culinaire, venu de l'ouest du pays, vous coûtera désormais plus cher. Menu très prisé par les pauvres, cette recette est en train de virer au rang de luxe, tellement ses ingrédients et ses légumes sont en train d'observer une asymptote au fur et à mesure qu'approche, à grands pas, le mois sacré.

Secteur de l'habitat dans ses différentes formules

Les projets fin prêts, les projets en cours et les retards

Le wali d'Oran, M. Ibrahim Ou chane, a présidé ce samedi 14 février 2026 une réunion de coordination, en présence du secrétaire général de la wilaya, des directeurs de l'Exécutif et des cadres de la wilaya, consacrée à la présentation du bilan de l'habitat dans ses différentes formules, notamment le Logement Public Locatif (LPL) et le Logement Promotionnel Aidé (LPA). L'exposé, présenté par le Directeur Général de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) et le Directeur de l'Agence de Gestion et de Régulation Foncière Urbaine (AGRFU), a porté sur les projets en cours de réalisation, les projets programmés pour clôture et les projets à l'arrêt. Le directeur général de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) a exposé les projets supervisés par ses services, consistant en 20 projets de logements publics locatifs en cours de réalisation à travers 15 communes, pour un total de 5 040 unités, réparties comme suit: Programme 2024 (10 projets totalisant 4 000 logements), Programme 2023 (07 projets pour la réalisation de 880 logements), Anciens programmes (03 projets concernant 160 logements). Il est prévu la livraison de 3 580 unités de logement au cours de l'année 2026. De son côté, le directeur de l'Agence de Gestion et de Régulation Foncière Urbaine (AGRFU) a présenté un exposé sur les projets de Logement Promotionnel Aidé (LPA). L'agence supervise actuellement 21 projets, totalisant 847 logements. À l'issue de ces présentations, le wali a donné des instructions fermes afin de poursuivre les efforts consentis sur les chantiers et de livrer les logements impérativement dans les délais contractuels fixés. A son tour, la directrice de la Programmation et du Suivi Budgétaire (DPSB) a présenté un exposé sur l'état d'avancement des programmes sectoriels notifiés au profit de la wilaya d'Oran pour l'année 2026. La wilaya d'Oran a bénéficié d'un montant global de 20,970 milliards DA, ce budget est destiné à l'inscription de 131 opérations qui sont réparties sur les secteurs suivants: Intérieur et Collectivités Locales, Justice, Finances, Énergie, Moudjahidine, Éducation



Nationale et Formation Professionnelle, Culture, Jeunesse et Sports, Agriculture et Forêts, Habitat, Urbanisme et Ville, Travaux Publics, Santé et Hydraulique (Ressources en eau). Un exposé a été présenté concernant les Programmes de Soutien au Développement Social et Économique des Communes (ADSEC), le Fonds de Garantie et de Solidarité des Collectivités Locales (CGSCL), ainsi que les projets inscrits au titre du Budget de

la Wilaya pour l'année 2026. Au cours de la réunion, le wali a également suivi un exposé présenté par le bureau d'études chargé du projet d'aménagement et de réhabilitation de la plage des Andalouses. Ce projet comprend notamment la réfection des trottoirs, la mise en place de postes de secours pour la Protection Civile, l'installation de l'éclairage public et l'aménagement de blocs de douches.

Prise en charge des dialysés

L'EHU lance un programme régional de formation

L'Etablissement hospitalier universitaire d'Oran (EHU) se prépare à lancer un programme régional de formation dédié au placement des fistules artério-veineuses (FAV), destinées à améliorer la prise en charge des patients hémodialysés, a indiqué le directeur général de cet établissement, Rabah Bar. Ce programme vise à renforcer les compétences des équipes médicales et paramédicales des établissements de santé de l'Ouest et du Sud-ouest du pays, en matière de création et de suivi des fistules artério-veineuses, considérées comme un accès vasculaire de référence pour les malades souffrant d'insuffisance rénale chronique. L'EHU d'Oran, qui a déjà mis en place un circuit de prise en charge sans rendez-vous et sans liste d'attente pour cette catégorie de patients, compte partager son expérience et son expertise avec d'autres

structures hospitalières. Selon le même responsable, cette initiative s'inscrit dans une démarche de régionalisation de la formation continue et d'amélioration de la qualité des soins. Le programme comprendra des sessions théoriques, des ateliers pratiques, ainsi que des interventions supervisées par des spécialistes en chirurgie vasculaire et en néphrologie. Il permettra également d'harmoniser les protocoles médicaux et de réduire les délais de prise en charge, contribuant ainsi à limiter les complications liées aux accès vasculaires temporaires. Il s'agit également d'effectuer un recensement des malades hémodialysés, en collaborations avec les directions locales de la santé et de la population, ainsi que des actions de sensibilisation sur l'importance de la préservation du capital veineux des patients, explique M. Bar.

Le vent a fortement soufflé sur Oran

Un blessé grave et peu de dégâts

Ce week-end, Oran n'a pas échappé au vent violent qui a soufflé à une très grande vitesse. Selon des sources bien informées, la Direction de la Protection civile a enregistré une seule victime, grièvement blessée. Notre source rapporte qu'il s'agit d'un gardien, sérieusement touché au niveau de plusieurs endroits de son corps, après la chute d'un portail d'entrée en fer, dans un dépôt de vente de matériaux de construction. L'accident a été enregistré au niveau de la commune de Hassi Bounif. Les mêmes services ont enregistré, dans la commune de Bir El Djir, plus précisément à Akid Lotfi, au lieu-dit Belle Vue, l'écroulement d'une grue. Toujours selon la même source, la grue en question serait tombée sur 02 bâtiments en voie de construction, endommageant le verre de plusieurs balcons. Aucune victime n'a été déplorée. Le pire a aussi été évité de justesse à l'entrée de la ville d'Oran. En effet, non loin du rond-point El Bahia, un arbre a été déraciné par le vent, sans faire de dégâts, ni de victimes entre autres des automobilistes qui y transitaient en cet endroit et qui l'ont échappé belle. Au début de la soirée de ce dernier vendredi, sur la rue Larbi Ben M'Hidi, non loin de la place des Victoires, un bloc de pierre accroché à un morceau de rail en fer est tombé du balcon d'un bâtiment. Fort heureusement, aucun piéton ni automobiliste ne circulait à l'endroit de la chute. A signaler que toutes les unités de la Protection civile de étaient mobilisées pour pallier à toute surprise.

A.Kader

Ras El Ain

03 victimes suite à l'explosion d'une bouteille de gaz

En fin de semaine dernière, le quartier populaire de Ras El Ain, plus précisément au niveau du lieu-dit «Chollet», 03 femmes ont échappé de justesse à une mort certaine. Selon une source bien informée, ces victimes, âgées entre 24 et 64 ans, ont été sauvées après avoir absorbé une quantité importante d'oxyde de carbone et brûlées au niveau des visages et aux bras. Ces infortunées en question ont été prises au milieu d'un incendie provoqué par l'explosion d'une bouteille de gaz butane, vers 06 heures du matin, au rez-de-chaussée de leur demeure, composée de 02 pièces-cuisine. On apprend de source bien informée que les victimes ont été brûlées au 1er degré. Suite à cet incendie, les hommes du feu au nombre de 09, tous grades confondus, sont arrivés sur les lieux. Les flammes ont été vite maîtrisées, évitant ainsi leur propagation vers d'autres habitations. Notons que les victimes qui souffraient de difficultés respiratoires, ont été évacuées en urgence vers le service des brûlés de l'EHU «1er Novembre 1954».

A.Kader

Campagne de reboisement

135.000 arbustes mis en terre à Oran



Dans le cadre de l'initiative nationale visant à planter 5 millions d'arbustes, la wilaya d'Oran a vibré samedi au rythme d'une vaste opération de reboisement. Représentant le wali d'Oran, M. Fodil Aidani, secrétaire général de la wilaya, a donné le coup d'envoi de cette campagne au niveau de la forêt de Sidi El Bachir, dans la commune de Bir El Djir. Un total de 135 000 arbustes ont été mis en terre à travers la wilaya d'Oran, répartis sur 07 zones distinctes. Le président par intérim de l'APW, les autorités sécuritaires, les acteurs de la société civile, de nombreux citoyens ainsi que les représentants des médias. Cette mobilisation citoyenne et institutionnelle confirme l'engagement de la wilaya en faveur de la préservation de la biodiversité et de la lutte contre la désertification.

Chlef

Saisie de denrées impropres à la consommation

Dans le cadre des efforts visant à protéger la santé du consommateur, les services de la sûreté de wilaya de Chlef ont mené une opération de contrôle des commerces à travers le territoire de compétence, sous la supervision du service de wilaya de la police générale et avec la participation des éléments de la sûreté urbaine du 7e arrondissement, en coordination avec le vétérinaire de la commune de Chlef. Cette sortie de terrain a permis de constater plusieurs infractions, principalement liées à la mise en vente de produits impropres à la consommation humaine. Les contrôles ont notamment révélé le non-respect des conditions de conservation et de stockage, l'absence d'hygiène et de salubrité, le défaut de marquage sanitaire des produits, ainsi que l'absence d'étiquetage obligatoire destiné à l'information du consommateur. Les produits saisis comprennent des viandes blanches (poulet préparé), du poulet rôti avarié, des quantités de sauce tomate et de crème chantilly, des pâtisseries et restes de gâteaux, des œufs impropres à la consommation, ainsi que de la purée de pommes de terre avariée et non conforme. L'ensemble des marchandises en infraction a été saisi, tandis que des procédures légales ont été engagées à l'encontre des commerçants concernés, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Les services de sécurité ont réaffirmé la poursuite de ce type d'opérations de contrôle, dans le souci de préserver la santé publique, tout en appelant les commerçants à respecter strictement les règles d'hygiène, de conservation et les normes régissant les pratiques commerciales.

N. Aymen

Aïn Temouchent

Plus de 10 milliards DA alloués aux projets des programmes sectoriels

La wilaya d'Aïn Temouchent a bénéficié d'une autorisation de programme estimée à 10,19 milliards de dinars pour la prise en charge des programmes sectoriels au titre de l'année en cours, a annoncé, jeudi, le wali Mabrouk Ouled Abdennebi. Le même responsable a souligné, lors de la réunion du conseil exécutif de wilaya, l'importance de ces crédits financiers qui devraient apporter une valeur ajoutée tangible à la dynamique de développement local. A cette occasion, le wali a instruit les directeurs exécutifs des différents secteurs d'entamer immédiatement les procédures techniques liées à l'élaboration des études et des cahiers des charges, ainsi que le lancement de la concrétisation de ces programmes conformément à la loi sur les marchés publics, en veillant au respect des délais de réalisation des projets. Les programmes sectoriels de développement inscrits pour l'année en cours comprennent 95 opérations, dont 54 projets relevant du secteur de l'éducation pour les trois cycles d'enseignement, a indiqué le directeur de la programmation et du suivi budgétaire de la wilaya, Ali Goubaa. Le secteur de la santé a également bénéficié, dans ce cadre, d'une enveloppe financière de 1,37 milliard de dinars pour la réalisation de six projets de développement.

Zemmoura (Relizane)

Des citoyens revendiquent la préservation du cadre urbain

Des citoyens et représentants de la société civile de la commune de Zemmoura ont exprimé leurs préoccupations concernant le déroulement des travaux en cours aux abords du projet du nouveau siège de l'APC notamment en ce qui concerne la protection de l'environnement et la préservation du cachet urbain de la ville. Ces préoccupations ont été formulées dans une correspondance adressée au Premier ministre, au minis-

tre de l'Intérieur et des Collectivités locales, à la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, à la ministre de la Culture ainsi qu'au wali de la wilaya de Relizane. Les signataires y font état, selon leurs déclarations, d'opérations d'abattage de certains arbres anciens et de la suppression d'éléments naturels et architecturaux qu'ils considèrent comme faisant partie de la mémoire locale et du patrimoine urbain de la commune. Les con-

Sidi Bel-Abbès

Des élèves visitent le CET

Par Mohamed Nouar

Par une approche alliant pédagogie de terrain et impératifs de gestion publique, la Direction de l'Environnement de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a orchestré, ce 12 février 2026, une immersion éducative au Centre d'Enfouissement Technique (CET). Une initiative qui, au-delà du simple cadre scolaire, interroge nos modèles de consommation à l'approche du mois sacré de Ramadhan. C'est sous l'égide de monsieur le wali que s'est déroulée cette sortie exploratoire au profit des élèves de l'établissement «Manahel El Ilm». Dans un monde où la question climatique n'est plus une abstraction mais une urgence concrète, l'institution publique choisit ici de s'adresser à la «génération de demain». L'objectif est limpide: transmuter l'élève de simple spectateur de la gestion urbaine en acteur conscient de la préservation écosystémique. Accueillis par les cadres techniques du CET, les collégiens ont été initiés à la complexité des processus de traitement des déchets. Loin d'être une simple décharge, le centre a été présenté comme une infrastructure d'ingénierie environnementale. Les explications ont porté sur la rigueur des protocoles du pesage à la surveillance rigoureuse des flux, les méthodes d'en-



fouissement technique répondant aux normes internationales, visant l'annihilation des nuisances olfactives et un focus particulier qui a été mis sur le traitement des lixiviats (jus de déchets), rempart essentiel contre la contamination des nappes phréatiques. Le choix du calendrier ne doit rien au hasard. À l'aube du mois de Ramadhan 2026, période paradoxalement marquée par une croissance exponentielle des rejets ménagers, la Direction de l'Environnement tire la sonnette d'alarme sur le gaspillage. Le message délivré aux élèves a souligné la corrélation directe entre l'excès de consommation et la pression exercée sur les infrastructures de traitement. En prônant le tri sélectif à la source, l'administration cherche à instaurer une «économie circulaire de

proximité» où le déchet ne serait plus une fin en soi, mais une ressource potentielle par le recyclage. L'effervescence intellectuelle manifestée par les questions des élèves témoigne de la réussite de cette démarche. Cette interaction entre le secteur de l'éducation, les affaires religieuses, le commerce et la sécurité (Sûreté de wilaya) démontre une volonté de transversalité. La gestion des déchets n'est plus une compétence purement technique, elle devient une responsabilité morale et collective. En concluant cette journée, la Direction de l'Environnement a réitéré son engagement: multiplier ces «laboratoires de conscience» à travers les établissements scolaires. Il ne s'agit plus seulement de nettoyer la cité, mais de repenser notre manière d'y habiter.

Quartier Chemirik (Relizane)

Des interventions pour atténuer les effets des intempéries

Par N. Ouadah

Les services de la commune de Relizane ont engagé une série d'interventions de terrain urgentes au niveau du quartier Chemirik, dans le cadre des mesures préventives visant à réduire les risques liés aux aléas climatiques et aux dangers majeurs, à la suite des vents violents qui ont récemment touché la région et provoqué des dégâts à divers niveaux du cadre urbain. Les services concernés ont mobilisé des équipes techniques ainsi que des moyens matériels pour procéder à l'enlèvement et à l'évacuation des arbres tombés sous l'effet des fortes rafales. Les opérations ont ciblé plusieurs points du quartier afin de dégager les routes et les trottoirs, rétablir la fluidité de la circulation et sécuriser les abords des habitations et des établissements, situés à proximité des zones à risque. Les interventions ont également porté sur l'égoutage et la coupe des branches fragilisées et menaçant de chuter notamment celles susceptibles de représenter un danger pour les pié-



tons, les véhicules ainsi que pour les réseaux électriques et d'éclairage public. Ces actions s'inscrivent dans une démarche préventive visant à éviter tout incident ou dommage éventuel à l'avenir. Par ailleurs, les équipes de propreté ont procédé à l'enlèvement des déchets ménagers et des différents détritus accumulés à la suite des

perturbations météorologiques, tout en éliminant plusieurs points noirs ayant un impact négatif sur l'environnement et l'hygiène du quartier. Les opérations de balayage, de nettoyage des espaces publics et de remise en état de certains sites affectés ont également été renforcées afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. Ces interventions s'inscrivent dans le plan communal de gestion des risques liés aux conditions climatiques, reposant sur des mécanismes d'intervention rapide et une coordination entre les différents services techniques, en vue d'assurer la protection des personnes et des biens et de limiter les effets des phénomènes naturels. De leur côté, plusieurs habitants du quartier ont salué ces initiatives, soulignant l'importance de la poursuite de telles opérations notamment en période de perturbations météorologiques.

N. Ouadah

La ministre du Tourisme à Béjaia

Modernisation et numérisation au cœur de la visite de Houria Meddahi



Par Hocine Smaâli

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a effectué, samedi, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Béjaïa, marquée par l'inauguration de nouvelles infrastructures touristiques, l'examen de projets d'investissement privé et le suivi des préparatifs de la saison estivale. Accompagnée du wali de Bejaïa, Kamel-Eddine Kerbouche, la ministre a procédé à l'inauguration de trois hôtels dans les communes d'El Kseur et de Bejaïa, avant de poser la première pierre du projet d'extension de l'hôtel «Les Hammadites» dans la commune de Tichy. La visite a également permis à Mme Meddahi d'inspecter plusieurs projets d'investissement privé, situés dans les communes de Souk El Tenine et Melbou, à l'Est de la wilaya, dans le cadre de la relance du secteur touristique et du renforcement des capacités d'accueil. Dans une déclaration à la presse, la ministre a

indiqué que la livraison de ces projets, dont l'achèvement est prévu cette année, contribuera à renforcer le parc hôtelier de la wilaya et à augmenter sa capacité d'accueil. Elle a souligné que ces infrastructures favoriseront l'instauration d'une dynamique concurrentielle et généreront de nouveaux emplois notamment dans les métiers de l'hôtellerie, de la restauration et des services. Mme Meddahi a insisté sur la nécessité de livrer les projets dans les délais impartis, en mobilisant une main-d'œuvre qualifiée pour garantir la qualité des prestations. Elle a également recommandé l'utilisation de matériaux et d'équipements de fabrication nationale, évitant le recours à l'importation. La ministre a surtout mis l'accent sur la numérisation du secteur touristique, avec l'adoption des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). Cette démarche concerne la commercialisation, l'exposition, la réservation et le paiement électronique, afin de renforcer la compétitivité

des établissements hôteliers et d'améliorer la qualité des services offerts. Mme Meddahi a également appelé à veiller à des prix accessibles, conformes à la politique de l'Etat pour soutenir le tourisme interne et garantir des prestations abordables aux familles algériennes. La wilaya de Béjaïa dispose de 10 zones d'expansion touristique (ZET) dont les plans d'aménagement ont été finalisés, permettant la mise à disposition d'assiettes foncières touristiques, répondant aux normes de l'Etat pour encourager l'investissement. Dans le cadre des préparatifs de la saison estivale, la ministre s'est enquis des travaux d'aménagement des plages dans la commune de Souk El Tenine, financés par une enveloppe de 56 millions de dinars. Par ailleurs, plus de 13 millions de dinars ont été affectés à la réhabilitation de neuf plages dans les communes de Beni Ksila, Bejaïa et Aokas, pour réunir toutes les conditions nécessaires à l'accueil des estivants.

Pénétrante Guelma-autoroute Est-ouest

Les travaux de réalisation bientôt relancés

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a affirmé, samedi à Ain Ben Beida (Guelma), que les travaux de réalisation de la pénétrante Guelma-autoroute Est-ouest par les limites administratives de la wilaya d'Annaba seront "bientôt" relancés après plusieurs années d'interruption. Le ministre a précisé, lors d'une visite d'inspection du projet de doublement de la route nationale n 16 reliant Annaba à Souk Ahras via Guelma, dans son tronçon traversant la commune d'Ain Ben Beida, que l'entreprise publique Cosider se chargera de la relance de ce projet inscrit en 2014 mais non encore réalisé pour différentes raisons. Il a ajouté que les travaux devant être lancés dans ce cadre concernent 18 km entre Guelma et la commune de Nechmaya, sur un total de 35 km dont 25 km situés sur le territoire de la wilaya de Guelma. Le

ministre a instruit les responsables locaux en charge du projet à l'effet "d'accélérer le déplacement des différents réseaux « conduites et canalisations » situés le long du couloir du projet afin de faciliter la réalisation de cette voie d'une grande importance". Après avoir écouté, sur place, un exposé sur les projets de dédoublement des routes nationales n16 (Annaba-Souk Ahras) et n 20 (Guelma-Constantine), le ministre a estimé que "le rythme des travaux en cours sur ces projets s'est nettement amélioré, ce qui permet d'envisager la résorption des retards cumulés". M. Djellaoui a également inspecté, dans la région de Boukemouza (commune d'Oued Fragha) les travaux de pose de la voie ferrée à l'intérieur du tunnel de 315 m, qui est l'un des ouvrages d'art les plus importants dans le cadre de la première tranche (Annaba- Bouchegouf) de la ligne minière Est Annaba-Bouchegouf-

Souk Ahras-Tebessa-Djebel Onk-Bled El Hadba. Dans la commune de Medjez Sfa, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base a inspecté l'un des chantiers du tronçon Bouchegouf- Guelma-et Dréa (Souk Ahras) sur 121 km du projet de dédoublement, de correction et de modernisation de la ligne minière Est. M. Djellaoui a fait part, sur site, de sa satisfaction quant à la dynamique observée dans le processus de réalisation de ce tronçon. A Souk Ahras, le ministre a présidé une réunion technique à huis-clos, au siège de la base du consortium d'entreprises chargé de la réalisation de ce projet, en présence du directeur du projet de dédoublement, de correction et de modernisation de la ligne minière Est (section Bouchegouf - Souk Ahras - Dréa), Mustapha Imad-Eddine Kerri, ainsi que des gestionnaires des entreprises publiques de réalisation et du partenaire étranger.

Biskra

Vers la mise en terre de 100.000 plants

Près de 100.000 plants d'arganier, espèce à importante valeur économique et écologique, seront mis en terre dans la wilaya de Biskra «à l'horizon 2027», a-t-on appris hier auprès du directeur général des forêts (DGF). Dans une déclaration à la presse en marge de l'opération de plantation de 3.000 arganiers à la ferme pilote Omar Driss dans la commune de Loutaya dans le cadre de la grande campagne nationale de plantation de 5 millions arbres à travers le pays, M. Djamel Touahria, a indiqué que ce projet «s'inscrit dans le cadre des efforts de développement de cette espèce au regard de sa longévité et sa résistance au climat subsaharien». Outre sa valeur écologique pour le développement du couvert végétal, cette espèce présente une importance économique en matière d'extraction des huiles essentielles, a-t-il ajouté, affirmant que tous les moyens ont été mobilisés pour le succès de ce projet, notamment à travers l'irrigation au goutte-à-goutte afin de favoriser sa croissance et son entrée en phase de production. Le même responsable a appelé à développer cette espèce et élargir les aires de sa plantation surtout qu'elle est adaptée aux conditions subsahariennes et que les expériences menées ont donné des résultats positifs. Le directeur général des forêts a présidé en compagnie des autorités locales l'opération de plantation avec la participation des représentants de plusieurs secteurs et du président de l'association «El Djazaïr El Khadra» Fouad Maala.

Les voleurs visaient leurs victimes

Démantèlement d'un réseau de malfaiteurs à Bouira

Les éléments de la police judiciaire de la Wilaya de Bouira, ont repéré et démantelé un réseau de malfaiteurs constitué de 2 personnes natives dans une Wilaya située dans l'est du pays. Ce réseau de "carotteurs" visait les clients possédant des comptes en banque (s) dans le but de leur soutirer leur argent, suivant un stratagème opératoire diabolique et spécifique. Les faits de cette affaire remontent à la semaine écoulée faisant suite à 2 victimes qui avaient déposé plainte concernant des vols d'argent dans les véhicules des clients possédant des comptes en banque sur le territoire Wilaya. Les éléments de la police judiciaire ont ouvert une enquête sous l'égide du parquet compétent territorialement et qui a facilité et permis de reconnaître, de déterminer et d'identifier les auteurs chapardeurs leur localisation et leur type et marque de véhicule utilisé pendant les vols. Après avoir repéré et ciblé leurs victimes, les carotteurs donc les suspects, la police les piste depuis la sortie de la victime de la banque jusqu'au lieu où elle stationne son véhicule, pour se faire, une fois la victime partie éloignée, les voleurs ciblent le véhicule garé et dérobent l'argent. L'enquête menée a été étendue vers une autre Wilaya dans l'est du pays, les malfaiteurs ont été arrêtés et présentés devant le procureur de la République. TAIB HOCINE

Oum El Bouaghi

Réception d'une nouvelle polyclinique

Une nouvelle polyclinique vient d'être réceptionnée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris mercredi auprès de la direction de la santé. Cette polyclinique a été réalisée à la sortie Est du chef-lieu de wilaya pour une enveloppe financière de plus de 200 millions DA et a été baptisée du nom du défunt moudjahid Bouzid Mohamed dit Hamma, a précisé à l'APS Souhil Belhatem, inspecteur à cette direction. Selon la même source, cette nouvelle structure qui s'ajoutera aux trois polycliniques du chef-lieu de wilaya sera mise en service au terme de l'opération d'équipement pour laquelle une enveloppe financière estimée à 50 millions DA a été allouée. Concernant les projets du secteur, M. Belhatem a indiqué que les travaux de réalisation d'une polyclinique dans la ville d'Ain Beida ont été lancés et une étude technique pour la réalisation d'une autre clinique dans la commune de Ksar Sbahi sera «prochainement» engagée.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تيارت

المقاطعة الإدارية قصر شلالة

دائرة حمادية

بلدية حمادية

مكتب الجمعيات

إعلان عن تجديد جمعية محلية

طبقا لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 2012/01/12 والمتعلق بالجمعيات لقد تم هذا اليوم 11 / 02 / 2026 تجديد الهيئة القيادية للجمعية المحلية ذات الطابع الديني المسماة الجمعية الدينية لمسجد عمر بن الخطاب رضي الله عنه. المعتمدة تحت رقم 1805 بتاريخ 2009/06/14 - الرئيس / بن توتة الطيب. المقر - مسجد عمر بن الخطاب - حي حجيح الحسين- بلدية الرشايقه

رئيس المجلس الشعبي البلدي

16.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدويان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة تلي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة وهران
اختصاص مجلس قضاء وهران
الكان مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران
الهاتف: 0799.74.44.93 /041.38.01.15
اعلان جلسة بيع عقار بالمزاد العلني الجديدة
نحن الأستاذة تلي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة مجلس قضاء وهران الموقعة اثناء. الكائن مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران

لصالح البنك الوطني الجزائري وكالة وهران 951 العنوان: وكالة وهران 951. ضد السيد شريف فايز، العنوان: البرج أ بوهران ، حي ابن رشد على واجهة نهج الصخور LES FALAISES المعروف باسم باهية سنتر. طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. وبموجب عقد رهن رسمي الصادر بتاريخ 2010/08/22 تحت رقم الفهرس 2010/428 عن الأستاذة بجاوي فاطمة موقعة بوهران والممهور بالصيغة التنفيذية. وبناء على: محضر ايداع قائمة شروط البيع بتاريخ 2026/01/11 جلسة بيع ليوم 2026/03/10 على الساعة 12 ساو30 د صباحا بمقر محكمة فلاوسن و العقار يقع في برج أ بوهران ، حي ابن رشد المعروف LES FALAISES على واجهة نهج الصخور باسم باهية سنتر تتمثل في شقة فاخرة تقع بالطابق السادس والعشرين (26) على يسار مدخل العقار مطلة على طريق داخل العقار و المتكونة من قاعة جلوس، صالون، غرفتين، غرفة مع حمام، مطبخ و ملحقات تقدر مساحتها الخاصة ب 195,30م² و نسبة 100,000/694 من الأجزاء المشتركة للعقار هذه الشقة تشكل القطعة رقم 269. وتم افتتاح البيع 33,000,000.00 دج ثلاثة وثلاثون مليون دينار جزائري. وكما حددت جلسة المحدة للنظر في البيع يوم 2026/03/10 على الساعة 12 ساو 30 صباحا بمحكمة فلاوسن. على من يريد الاطلاع على دفتر الشروط يتصل بمكتب الأستاذة تلي خديجة الكائن بالمعنوان المذكور اعلاه أو أمانة ضبط محكمة فلاوسن. المحضرة القضائية

16.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدويان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة تلي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة وهران
اختصاص مجلس قضاء وهران
الكان مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران
الهاتف: 0799.74.44.93 /041.38.01.15
اعلان جلسة بيع عقار بالمزاد العلني باعلى عرض الجديدة
نحن الأستاذة تلي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة مجلس قضاء وهران الموقعة اثناء. الكائن مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران

لصالح القرض الشعبي الجزائري وكالة وهران 416 ممثل بمديرها العنوان شارع محمد خميسيتي رقم 01 وهران. ضد السيد: فوينة عابد، العنوان: وهران حي الصنوبر سيتي سيدي الهواري عمارة E الطابق الثالث الباب 200. عقد للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. وبموجب: محضر رهن رسمي الصادر بتاريخ 2013/06/20 2014/01/22 تحت رقم الفهرس 14/48 عن الأستاذ بوردراع بوعلام والممهور بالصيغة التنفيذية. وبناء على: محضر ايداع قائمة شروط البيع بتاريخ 2022/05/24 حيث حددت جلسة البيع بالمزاد العلني باعلى عرض بتاريخ: 2026/03/12 على الساعة 10 ساو 00 بمقر محكمة وهران. والعقار عبارة عن محل نو طابع سكني كائن ببلدية وهران دائرتها و ولايتها حي الصنوبر سيتي سيدي الهواري عمارة E الطابق الثالث الباب 200 يتمثل في مسكن بمعمارة ذات ملكية مشتركة تتكون من ثلاث (03) غرف، مطبخ رواق ومرحاض مساحتها تقدر بتسعة واربعون متر مربع و 81 ديسيمتر مربع 481 4م² بنسبة 23 /1000/27 من الأجزاء المشتركة للقطعة رقم : 22. وحدد ثمن افتتاح البيع بمبلغ 4.482.000.00 دج اربعة ملايين واربعمائة واثنان وثمانون ألف دينار جزائري. والان بيع العقار بالمزاد العلني باعلى عرض بتاريخ 2026/03/12 على الساعة 10 ساو00 بمقر محكمة وهران. على من يريد الاطلاع على دفتر الشروط يتصل بمكتب الأستاذة تلي خديجة الكائن بالمعنوان المذكور اعلاه أو أمانة ضبط محكمة وهران. المحضرة القضائية

16.02.2026

مكتب التوثيق للأستاذ: بوشيبه محمد موقت بالساناية، حي 338 مسكنCnep ، بلكو L3 رقم 02 بلدية سيدي الشحمي، دائرة الساناية ، ولاية وهران/ دليل:

00004731

ش.ذ.م.م المسماة سوفيسا

رأسمالها الاجتماعي: 100.000,00 دج

مقرها الاجتماعي مركز بعلسل بوزقرة ولاية غليزان
تعديل القانون الأساسي
المقيدة بالسجل التجاري معدل رقم 12 ب

48/00-0163090

بموجب عقد محرر بالمكتب المذكور اعلاه بتاريخ 2026/02/15، قيد التسجيل، قرر أطراف الشركة مايلي : توسيع موضوعها الاجتماعي وذلك باضافة النشاطات التالية (309002) تجارة بالجملة للبذور الحبوب، النباتات و منتجات أخرى للبستنة نشاط منظم (309003) تجارة بالتجزئة للأسمدة والمنتجات الصحية النباتية (309008) تجارة بالجملة للتجهيزات، المعدات والماكنات الزراعية (608003) توضيب وتغليف المنتجات الكيميائية والأسمدة. ونتيجة لهذا التغيير تم تعديل المادة 02 من القانون الاساسي للشركة. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري بقليزان.

الإعلان/ الموقت

16.02.2026

الدويان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة جواز أمين
اختصاص مجلس قضاء مستغاثم
الهاتف : 0663.600.580
هريد الافتراضي

huissierderjusticedjouaz@gmail.com

التبليغ الرسمي عن طريق النشر مضمون التكليف بلوفاة في جريدة يومية وطنية نحن الأستاذ جواز أمين محضر قضائي محكمة مستغاثم الكائن مكتبه ب : 20 شارع نفوسي عثمان بيبيلور – مستغاثم بناء على طلب الشركة الإيطالية ذات المسؤولية المحدودة ذات الشخص الوحيد ف ل ميديكال FL MEDICAL srl Unipersonale الممثلة من طرف مديرها السيد ريكاردو فيوري. الكائن مقره شارع اريكو ماتي رقم 20 تورينيا إيطاليا بواسطة الأستاذ/ محمد رفيق مقين. بعد الاطلاع على المواد : 411 - 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بعد الاطلاع على السند التنفيذي المتمثل في الحكم الصادر عن المحكمة التجارية المتخصصة : مستغاثم القسم : الثاني رقم الجداول 24/00167 رقم الفهرس 25/00093 بتاريخ 2025/05/19 الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2025/12/21 تحت رقم 25/70. بعد الاطلاع على كل من محضر تكليف بلوفاة و محضر تبليغ تكليف بلوفاة ومحضر تبليغ السند التنفيذي المؤرخين في 2025/12/29 والمرسلة عن طريق رسالة مضمونة بعد الاطلاع على كل من محضر تبليغ السند التنفيذي ومحضر تبليغ تكليف بلوفاة عن طريق التعلق بلوحة الاعلانات بمقر المحكمة المؤرخين في 2026/01/18 و الاطلاع على كل من محضر تبليغ السند التنفيذي و محضر تبليغ تكليف بلوفاة عن طريق التعلق بلوحة الاعلانات بمقر البلدية المؤرخين في 2026/01/18 بناء على الأمر اذن بالنشر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغاثم المؤرخ في 2026/02/11 تحت رقم الترتيب 26/000059 و بناء على ما تقدم نبلغ و تكلف عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية الشركة ذات المسؤولية المحدودة أوفيسيا اترانسبول الممثلة بواسطة مسيرها الكائن مقره القسم رقم 19 قطعة 70 حاسي ماثاس مستغاثم بلوفاة مضمون السند التنفيذي المذكور اعلاه و الذي يرتب في ذمته الالتزامات التالية: إلزام المدعي عليها : الشركة الإيطالية ذات المسؤولية المحدودة ذات الشخص الوحيد ف ل الممثلة بمديرها ريكاردو فيوري ما يلي : FL MEDICAL srl Unipersonale ميديكال قيمة الدين الحاقق بذمتها المتمثل في قيمة الفواتير الغير مسددة عن الابوية الموردة إلى المدعي عليها بمبلغ قدره : مائتان وسبعة و أربعون ألفا و تسعون وستون أورو و اثنا عشر سنتيم 247.069,12 أورو أي ما يقابله بالعملة الوطنية بمبلغ: خمسة وثلاثون مليون واربعمائة و أربعة و أربعمائة ألف وخمسة و تسعة وثلاثون دينار جزائري و خمسة وتسعون سنتيم 435.444.539,95 دج. تعويض عن الضرر الناتج بلمدعية بمبلغ قدره خمسةة ألف دينار جزائري 500000 دج. المصاريف القضائية بمبلغ إجمالي قدر : ثلثة و سبعون ألف دينار جزائري 73000 دج. ونبهناه بأن عليه بلوفاة وما تضمنه السند التنفيذي، خلال ايام اقصاء خمسة على (15) يوما لوفاء أمام مكتبنا تسري من تاريخ النشر في جريدة يومية وطنية، وإلا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحضر القضائي

16.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدويان العمومي للمحضر القضائية
الأستاذة : بلغوثي زهرة
محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم
مجلس قضاء مستغاثم
العنوان بحي 100 مسكن ع/ ب رقم 04
الهاتف:045.41.72.04
محضر تكليف بلوفاة عن طريق النشر
المادة 412 ، من ق ا م أ

بناءا على الإذن بالنشر في جريدة يومية وطنية الصادر عن رئيس محكمة مستغاثم والمؤرخ في 2026/02/02 ترتيب رقم 26/00111. يطلب من السيد: دحماني منصور، العنوان ب : حي جبلي محمد 319/166 – مستغاثم بناءا على الحكم الصادر عن قسم الجنج لدى محكمة مستغاثم المؤرخ في 2025/02/02 ففهرس رقم 25/01136 والممهور بالصيغة التنفيذية لدى الفهرس 25/121 المؤرخة في 2025/05/25. والقاضي إلزام المحكوم عليهم تضامنا بينهم تمكين الطرف المدني دحماني منصور من تعويض قدره 1.000.000 دج. كلفنا السيد: برايح سماعين. العنوان ب : 166/256 حي جبلي محمد مونيلايزير مستغاثم. ونبهناه بأن له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر وإلا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحضرة القضائية

16.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدويان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة تلي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة وهران
اختصاص مجلس قضاء وهران
الكان مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران
الهاتف: 0799.74.44.93 /041.38.01.15
اعلان جلسة بيع عقار بالمزاد العلني الجديدة
نحن الأستاذة تلي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة مجلس قضاء وهران الموقعة اثناء. الكائن مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران

لصالح البنك الوطني الجزائري وكالة وهران 951 العنوان: وكالة وهران 951. ضد السيد شريف ميلود عبد العزيز، العنوان: البرج أ بوهران ، حي ابن رشد على واجهة نهج الصخور LES FALAISES المعروف باسم باهية سنتر. طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. وبموجب عقد رهن رسمي الصادر بتاريخ 2010/07/06 تحت رقم الفهرس 2010/341 عن الأستاذة بجاوي فاطمة موقعة بوهران والممهور بالصيغة التنفيذية. وبناء على: محضر ايداع قائمة شروط البيع بتاريخ 2026/01/11 جلسة بيع ليوم 2026/03/10 على الساعة 12 ساو30 د صباحا بمقر محكمة فلاوسن و العقار يقع في برج أ بوهران ، حي ابن رشد المعروف LES FALAISES على واجهة نهج الصخور باسم باهية سنتر تتمثل في شقة فاخرة تقع بالطابق السادس والعشرين (26) على يسار مدخل العقار مطلة على طريق داخل العقار و المتكونة من قاعة جلوس، صالون، غرفتين، غرفة مع حمام، مطبخ و ملحقات تقدر مساحتها الخاصة ب 397,87م² و نسبة 100,000/1413 من الأجزاء المشتركة للعقار هذه الشقة تشكل القطعة رقم 279. وتم افتتاح البيع 67,000,000.00 دج سبعة وستون مليون دينار جزائري. وكما حددت جلسة المحدة للنظر في البيع يوم 2026/03/10 على الساعة 12 ساو 30 صباحا بمحكمة فلاوسن. على من يريد الاطلاع على دفتر الشروط يتصل بمكتب الأستاذة تلي خديجة الكائن بالمعنوان المذكور اعلاه أو أمانة ضبط محكمة فلاوسن.

المحضرة القضائية

16.02.2026

مكتب التوثيق الأستاذ عبيدات محمد

موقت بالسانايا - وهران-

05 شارع باهي أعمر

حل مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات

المسؤولية المحدودة

السجل التجاري رقم 20 ب 31/00-1123481

بموجب عقد تلتقاه الاستاذ المذكور اعلاه يوم 10

فبراير 2026 ، الذي سيسجل تم حل مؤسسة

ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة

المسماة م. ش. و.ذ.م.م إشراي، الكائن مقرها

الاجتماعي ببلدية ودائرة الساناية، ولاية وهران

تجزئة سي رضوان I، قطعة رقم 86، المحل

رقم 02. وعين السيد بندي حسن عبد الرحيم

مصفيا لها. نسختان من هذا العقد ستودعان

بالمركز السجل التجاري بوهران.

الموقت

16.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغاثم
محكمة مستغاثم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، حضوريا، ابتدائيا، في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 08-06-2025 تحت رقم فهرس: 25/04669 و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل الخبير غنو الحبيب المودع بتاريخ 09-01-2025 وبالننتيجة الحكم بالحجر على المدعي عليها حمو سعاد المولودة بتاريخ 31-05-2003 ببلدية عين النويصي مع تعيين المدعي حمو براهم والدها مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية عين النويصي بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر ينشر منطوق هذا الحكم بأى جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. تحمیل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بإا صدر الحكم وأفصح به جبرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور اعلاه ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط

الرئيس / أمين الضبط

16.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدويان العمومي للمحضر القضائية
الأستاذة : بلغوثي زهرة
محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم
مجلس قضاء مستغاثم
العنوان بحي 100 مسكن ع/ ب رقم 04
الهاتف:045.41.72.04
محضر تكليف بلوفاة عن طريق النشر
المادة 412 ، من ق ا م أ

بناءا على الإذن بالنشر في جريدة يومية وطنية الصادر عن رئيس محكمة مستغاثم والمؤرخ في 2026/02/02 ترتيب رقم 26/00110. يطلب من السيد: بوجمعة الحاج جمال الدين بواسطة: أ/ بودينار عبد القادر، العنوان ب : حي قوقعة الشارف رقم 55 مزغان مستغاثم. بناءا على الحكم الصادر عن قسم الجنج لدى محكمة مستغاثم المؤرخ في 2017/09/07 ففهرس رقم 24/05139 الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2025/03/02 رقم الفهرس 25/55 والمؤيد بالقرار المؤرخ في 2017/10/23 رقم الفهرس 17/05868. والقاضي إلزام المحكوم عليها بهلول وهيبة بأن تدفع لكل واحد من الطرفين المدنيين مبلغ قدره مليون دينار جزائري1000.000 دج كتعويض عن الضرر. كلفنا السيدة بهلول وهيبة، العنوان طريق صابلات رقم 30 مزغان مستغاثم. ونبهناه بأن له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر وإلا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق قانونية.

المحضرة القضائية

16.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية مستغاثم
دائرة ماسرى
بلدية ماسرى
مصلحة التنظيم العام
مكتب الجمعيات

رقم: 02/م ت ع/2026

وصل إشهاري لتجديد مكتب جمعية

طبقا للمادة 18 من القانون رقم 06/12 المؤرخ

في 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات ، تم

تجديد مكتب الجمعية المسماة : الهلال

الكائن مقرها حي سي خالد بلدية ماسرى

طابعها: تضامن ، إسعاف أعمال الخيرية

مجال نشاطها: بلدي

برئاسة السيد: بن حميدة الشارف

المولود بتاريخ 08/10/1955 بماسرة

السالكين حي سي خالد ماسرة

رئيس المجلس الشعبي البلدي

16.02.2026

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez

le numéro

0556 366 201

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الدويان العمومي للمحضر القضائية

الأستاذة : بلغوثي زهرة

محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم

مجلس قضاء مستغاثم

العنوان بحي 100 مسكن ع/ ب رقم 04

الهاتف:045.41.72.04

محضر تكليف بلوفاة عن طريق النشر

المادة 412 ، من ق ا م أ

بناءا على الإذن بالنشر في جريدة يومية وطنية الصادر عن رئيس محكمة مستغاثم والمؤرخ في 2026/02/02 ترتيب رقم 26/00109. يطلب من السيد: فتوس على، العنوان : ص ب 75 مكتب بريد صلامندر 27000 مستغاثم. بناءا على الحكم الصادر عن القسم المدني لدى محكمة مستغاثم المؤرخ في 2014/04/07 ففهرس رقم 14/01978 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 15/884 المؤرخ في 2015/06/08. والقاضي الحكم ببطلان عقد البيع العرفي المنصب على الشقة الكائنة ب 07 شارع بن عدو محمد البلاطو، مستغاثم والمحرر بتاريخ 01/10/2012 والمبرم بين المدعي فتوس على والمدعي عليها كياس فاطمة وبالننتيجة إلزام هذه الأخيرة بأن ترجع للمدعي مبلغ قدره خمسمائة وخمسة وعشرون ألف دينار جزائري (525.000 دج). كلفنا السيد كياس فاطمة، العنوان : تعاونية البحرية بيت رقم 44 بجانب حلويات قوجيل صلامندر مستغاثم. ونبهناه بأن له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر وإلا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق قانونية.

المحضرة القضائية

16.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدويان العمومي للمحضر القضائية
الأستاذة : بلغوثي زهرة
محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم
مجلس قضاء مستغاثم
العنوان بحي 100 مسكن ع/ ب رقم 04
الهاتف:045.41.72.04
محضر تبليغ امر على عريضة عن طريق النشر
المادة 412 قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

بناءا على الإذن بالنشر في جريدة يومية وطنية الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغاثم المؤرخ في 2026/02/05 تحت رقم الترتيب 26/000061. يطلب من السيد: البنك الوطني الجزائري وكالة 871 مستغاثم الممثل بمديره بواسطة: أ/ زوريفي شريفة. العنوان ب رقم 12 حي بن حمادة الصادق مستغاثم. بناءا على المادتين 02 و 12 من التي 03/06 المؤرخ في 2006/02/20 المضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي. بناءا على المواد: 406، 407، 416 688، من ق ا م أ. نحن الأستاذة بلغوثي زهرة محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم، مجلس قضاء مستغاثم الموقعة اثناء. الكائن مكتبها بحي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغاثم. إلى المدعوة الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة كلينك دو ليا قنوستيك بخروبي والممثلة من قبل مسيرها بخروبي عبد الرحمن. العنوان ب نهج ولد عيسى بلقاسم مستغاثم. قمنا بنشر نسخة من أمر على ذيل عريضة الصادر عن السيد رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغاثم بتاريخ: 2026/01/06 تحت رقم الترتيب 26/07. حتى لا يجهل. اثباتا لما تقدم حرجنا هذا المحضر في اليوم والشهر والسنة والساعة المذكورين اعلاه وذلك طبقا للقانون

المحضرة القضائية

16.02.2026

مكتب عمومي للتوثيق للأستاذ: زروالي عادل
70 ، نهج الأمير خالد - الطابق الثاني - وهران
رمز 8261
م.ش.و.ذ.م.م الاخلاص برومو
رأسمالها : 300.000 د ج
مقرها الاجتماعي : رقم 29 عمارة 3/508 ، الطابق الأرضي، المجمع السكني 1500 مسكن، المكان المسمى ايسطو ، بئر الجير ، وهران.
المقيدة في المركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران ، فرع قديل
تحت رقم : 24 ب 31/00-1125155
رقم تعريفها الجباني : 002431112515562
تعديل القانون الأساسي

بموجب عقد محرر بمكتبنا يوم 2026/02/15 في طور التسجيل، قرر الشريك الوحيد في المؤسسة المذكورة أعلاه قبول استقالة المديرة غير شريكة السيدة صندوق فاطمة الزهراء. وبالتالي عدلت المادة (17) من القانون الأساسي، الباقي دون تغيير. سيتم الإيداع القانوني لدى المركز الوطني للسجل التجاري لوهران، فرع قديل.

للإعلان /الموقت.

16.02.2026

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Le MCO au défi du double champion vendredi à 22h

Qui sera sur le banc face au MCA ?

Par Rachid B.

Alors que l'on pensait que la direction du Mouloudia d'Oran désignerait immédiatement un technicien de renom à la tête de l'équipe-première sitôt le limogeage de l'Espagnol Carlos Garrido entériné, voilà que le poste est toujours vacant, à quatre jours du choc face au MCA comptant pour la 20ème journée de Ligue 1. C'est, en effet, toujours Si Tahar Cherif El-Ouazzani qui assure le bon déroulement des séances quotidiennes et qui a géré tout le mini-stage effectué au lendemain du nul obtenu à Sidi-Ali face à l'Espérance. Et à la cadence actuelle, ce sera, selon toute vraisemblance, lui qui sera sur le banc vendredi soir à partir de 22h pour l'accueil du double champion d'Algé-

rie en titre au stade Miloud-Hadefi. Un énorme défi à double tranchant qui pourrait valoir autant de reconnaissance que de déboires à l'actuel directeur sportif du club géré par Hyproc. Car, s'il venait à mener son équipe vers le succès qui fuit le Mouloudia depuis 8 journées, nul doute que cela desserrera un peu l'étau autour de sa personne et lui offrira un réel bol d'air à même de crédibiliser, un tant soit peu, la thèse selon laquelle il pourrait finir la saison sur le banc dans le rôle de coach. Or, si les coéquipiers de Mokhtar Belkheiter n'arrivaient pas à garder les trois points mis en jeu à domicile ou encore, pire, s'inclinaient face au MCA, la pression ne sera que plus forte sur les épaules de Cherif El-Ouazzani. Et comme la direction d'Hyproc n'a pas encore révélé officielle-

ment ses intentions, notamment pour ce qui a trait à l'avenir de son actuel directeur sportif avec une « casquette » d'entraîneur-pompier, rien ne lui garantirait qu'il soit soutenu, encore moins maintenu à son poste. De son côté, l'ancien capitaine du grand MCO des années 1990 espère, selon certaines indiscrétions, que le président du conseil d'administration Hichem Guennad recrute et installe un entraîneur à la tête de l'équipe A le plus tôt possible, voire dans l'urgence et avant que le MCA ne débarque à Oran pour le classique de vendredi soir. Un « souhait » qui ne risque, cependant, pas d'être exaucé au rythme où vont les choses et à la cadence avec laquelle « fonctionne » la direction mouloudéenne depuis sa reprise par la filiale de la Sonatrach. A moins que ...

Ligue 1 Mobilis

L'ESBA s'installe au pied du podium

L'ES Ben Aknoun s'est installée au pied du podium de la Ligue 1 Mobilis à la faveur de sa belle victoire enregistrée face au Paradou AC (2-5), ce samedi, à l'occasion de l'acte 2 de la 19e journée de la L1. De son côté, le MB Rouissat a renoué avec la victoire en disposant de l'ES Mostaganem (1-0). Le derby de la capitale PAC-ESBA, mettant aux prises deux formations aux objectifs diamétralement opposés, a été prolifique en buts et riche en rebondissements. Obligés de gagner, afin de repartir de l'avant pour éviter le purgatoire, les Académiciens, premiers relégables (14e - 17 pts), ont été les premiers à lancer les hostilités en ouvrant le score à la 12e minute par Kermiche. De son côté, l'ESBA a réagi en fin de première mi-temps en répliquant à trois reprises. En effet, Bouamama

a égalisé à la 40e minute avant de voir son compère Saad permettre au Nedjm de repasser devant quatre minutes plus tard. Alors que l'arbitre allait signifier la fin de la première mi-temps, Bouamama (45'+2) s'illustre de nouveau et porte l'estocade à 3 buts à 1. De retour des vestiaires, la réaction du PAC a été rapide. Bien inspiré par le doublé de son vis-à-vis Bouamama, Abdelkader a réduit l'écart à la 49e minute, avant de s'offrir lui aussi un doublé en égalisant à la 51e minute. Toutefois, ce match course-poursuite est reparti de plus belle après le 3e but de Bouamama (79'), auteur d'un hat-trick, qui a redonné l'avantage aux visiteurs. En fin de match, Djaa-bout est allé de son petit but lui aussi et permet aux siens de signer un succès retentissant grâce auquel l'ESBA grimpe de la 7e à la 4e position (27

pts). De son côté, le PAC passe à côté de son sujet et laisse filer de précieux points dans la course au maintien. Dans l'autre rencontre du jour, le MB Rouissat a réappris à gagner, après deux revers de suite. Le nouveau promu a réalisé l'essentiel lors de la réception de l'ES Mostaganem en s'imposant par le plus petit des scores grâce à Bandisi (29'). Avec cette victoire, le MBR améliore son classement et remonte à la 6e place (26 pts), tandis que l'ESM retombe dans ses travers et stagne à l'avant-dernière place (15e - 13 pts). Vendredi, le CS Constantine a consolidé sa place de dauphin en battant l'ES Sétif (2-0), alors que l'ASO Chlef a réalisé un succès important dans la lutte pour la survie en L1 en allant gagner sur la pelouse de la lanterne rouge, le MC El Bayadh (0-1).

Ligue des champions (Groupe C - 6ème J)

Le MCA n'ira pas en quarts de finale

Le MC Alger est éliminé de la Ligue des champions africaine. Les Vert et Rouge n'ont pas réussi à franchir le cap de la phase de groupes de la plus prestigieuse des compétitions continentales après la défaite concédée, ce samedi à Pretoria, face à la formation sud-africaine de Mamelodi Sundowns (2-0), en match comptant pour la 6e et dernière journée de la poule C. Dans cette véritable finale du quatuor C, où un match nul aurait suffi au bonheur des mouloudéens, le Doyen n'a pas été à la hauteur du rendez-vous. Face au finaliste de la dernière édition de la C1, et l'une des grandes écuries du continent, le MCA n'a pas mis les bons ingrédients pour décrocher son billet pour les quarts. En effet, les camarades de Ferhat ont été trop passifs et n'ont pas su porter le danger dans le camp des Sud-Africains. De plus, le premier but de Mamelodi Sundowns, inscrit dès la 6e minute par le Colombien León Muñiz, a complètement chamboulé les cartes des Algérois, compliquant davantage leur mission. Au fil des minutes, et alors qu'on s'attendait à une véritable réaction du MCA, pour remettre les pendules à



l'heure, le scénario de la suite de la partie a été tout autre. La réaction des capés de Mokwena a été trop timide, avec quelques tentatives d'égalisation bien timides. Ajoutez à cela, les changements opérés par le technicien sud-africain, dès l'entame de la seconde période, n'ont pas apporté l'effet escompté, même si la production de son équipe s'est améliorée.

Toutefois, cela n'a pas été suffisant pour égaliser et se relancer. Comme en première mi-temps, la fragilité de la défense du MCA a coûté cher à l'équipe, car León Muñiz, encore lui, a réussi une nouvelle fois à trouver la faille dans l'arrière-garde mouloudéenne (69') et s'est offert au passage un joli doublé synonyme de qualification pour les Bafana Ba Style.

Coupe de la Confédération africaine

L'USM Alger se neutralise avec l'Olympique Club Safi

L'USM Alger s'est neutralisée avec l'Olympique Club Safi (0-0), en match disputé samedi soir au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte de la sixième et dernière journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (Groupe A). Un semi échec à domicile, certes, mais qui suffit au bonheur des Rouge et Noir, qui terminent premiers de leur groupe, avec 14 points, soit juste devant leur adversaire du jour (2e/13 pts). Les péripéties de cette sixième et dernière journée de la phase de poules de la Coupe de la CAF se poursuivront dimanche, avec le déroulement du deuxième match de ce Groupe (A), entre les Maliens de l'AC Djoliba et les Ivoiriens du FC San Pedro, prévu à 17h00 (heure algérienne). Mais ce duel comptera pour du beurre, car les deux billets qualificatifs pour les quarts de finale ont été déjà raflés par l'USM Alger et l'Olympique Club Safi. Le FC San Pedro (3e/3 points) et l'AC Djoliba (4e/1 point) étaient d'ailleurs déjà éliminés de la course à la qualification bien avant cette sixième et dernière journée. Le deuxième représentant algérien dans cette compétition, le CR Belouizdad, est lui aussi qualifié pour les quarts de finale. Il jouera son dernier match ce dimanche, 15 février, à domicile face aux Congolais d'Otoho (17h00 heure algérienne). A l'instar de leurs compatriotes Usmistes, les Belouizdadis essayeront de terminer premiers de leur groupe, pour affronter un adversaire moins costaud au prochain tour.

FAF

Détection de jeunes talents dans le Sud



La Direction technique nationale (DTN) de la FAF a lancé, vendredi, la deuxième phase de la vaste opération de détection de jeunes talents dans le sud du pays. Pour cette nouvelle étape, 2 plateaux ont été organisés simultanément : l'un à Béchar et l'autre à Ouargla, indique la FAF (Fédération algérienne de football) sur son site officiel. L'objectif est d'observer les jeunes joueurs nés en 2012 et 2013 et de retenir les meilleurs éléments appelés à participer notamment au Tournoi National des Jeunes Talents, prévu à Oran à la fin du mois de mars prochain. Dans la wilaya de Béchar, le sélectionneur national des U20, Razik Nedder, accompagné de ses assistants Hocine EL Orfi et Younes Sofiane, et avec le concours de la Ligue régionale de Béchar, a supervisé les joueurs issus des wilayas du Sud-Ouest : Béchar, El Bayadh, Timimoun, Béni Abbès, Naâma, Tindouf et Adrar. De son côté, le sélectionneur national U17, Amine Ghimouz, en compagnie de ses assistants Hocine Metref et Karim Mesmoudi, et avec l'appui de la Ligue régionale de Ouargla, a encadré les séances d'observation des joueurs venus des wilayas du Sud-Est : Ouargla, Tougourt, Illizi, Laghouat, In Salah, Ghardaïa, El Meniaa, El Oued et El Meghaier. Au total, plus de 250 jeunes joueurs, affiliés ou non à des clubs, ont été observés de près une nouvelle fois lors de cette deuxième phase, qui se poursuivra ce samedi. A rappeler que la première phase de cette opération de détection dans le sud du pays avait été entamée le 25 décembre 2025, sous la conduite du Directeur technique national, Ali Mouceur, et du Directeur de la formation, Karim Kaced.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الديوان العمومي للمحضر القضائي

الاستاذة: زروالي حياة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء مستغانم
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزغران - مستغانم/ الهاتف الفاكس: 045409122
اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني

طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مزغران مستغانم. بناء على طلب بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة بوقيرات 874 ممثلة بمديرها القانوني، الكائن مقرها بشارع البريد المواصلات بوقيرات مستغانم. بناء على قيد الرهن القانوني المؤرخ في 2014/03/23 والمشهدر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2014/04/08 حجم 70 رقم 77 والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2018/10/02 تحت رقم 18/1278 الممنوحة بناء على الأمر بمنح الصيغة التنفيذية للرهن القانوني الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2018/07/08 تحت ترتيب رقم 18/00595. تنفيذاً لأمر الحجز على عقار الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2021/12/28 تحت رقم 21/01218. نعلن عن بيع حق عيني عقاري بالمزاد العلني المملوك لورثة بن قنونة حبيب ابن عبد القادر. التعيين حق الامتياز على الحصة الكاملة لقطعة أرضية فلاحية هامشية فردية رقم 72 كائنة ببلدية بوقيرات بالمكان المسمى المرجي، مساحتها 01 هكتار 11 أر 25 سنتيوار، قسم 18 مجموعة ملكية رقم 108. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ مليونان ومائة وثمانية عشر ألف ومائتين دينار جزائري (2.118.200,00 دج) و بعد انقاص العشر يصبح واحد مليون وتسعمائة وستة آلاف وثلاثمائة و ثمانون دينار جزائري 1.906.380,00 دج. وحاليا لمن يتقدم بأعلى عرض ولو كان أقل من السعر الافتتاحي. و قد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2026/03/10 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
16.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الديوان العمومي للمحضر القضائي

الاستاذة: زروالي حياة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء مستغانم
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزغران - مستغانم/ الهاتف الفاكس: 045409122
اعلان عن إعادة بيع عقار بالمزاد العلني

طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مزغران مستغانم. بناء على طلب بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة ماسري 878 ممثلة بمديرها القانوني، الكائن مقرها بشارع محمد خميسي ماسري مستغانم. بناء على قيد الرهن القانوني المؤرخ في 2015/09/17 والمشهدر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2015/09/20 حجم 84 رقم 69 والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2021/11/11 تحت رقم 21/2425 الممنوحة بناء على الأمر بمنح الصيغة التنفيذية للرهن القانوني الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2021/10/25 تحت ترتيب رقم 21/01118. تنفيذاً لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 2023/10/12 تحت رقم 23/00815 صادر عن رئيس محكمة مستغانم. بناء على أمر صادر عن رئيس القسم العقاري بمحكمة مستغانم بتاريخ 2025/06/17 تحت رقم 25/00050. نعلن عن إعادة بيع حق عيني عقاري بالمزاد العلني المملوك لورثة زيتوني محمد ابن عبد القادر. التعيين حق الامتياز بنسبة 06/1 حصة من ضمن حصص متساوية في الشروع من قطعتين أرضيتين والأمالك السطحية على مستمرة فلاحية جماعية مسماة سي جعفر رقم 10 مساحتها الإجمالية 41 هـ 17 أر 51 سا. 1- قطعة أرض ذات طابع فلاحية كائنة ببلدية السواقلية مساحتها 04 هـ 60 أر 63 سا. 08 مجموعة ملكية رقم 27. 2- قطعة أرض ذات طابع فلاحية كائنة ببلدية السواقلية مساحتها 36 هـ 56 أر 88 سا. 08 مجموعة ملكية رقم 47 مقسمة إلى خمس قطع (أ) مساحتها 01 هـ 06 أر 89 سا بها قبة، (ب) مساحتها 31 هـ 06 أر 98 سا توجد بها قبة، (ج) مساحتها 01 هـ 98 أر 88 سا (د) مساحتها 84 أر 52 سا (و) مساحتها 01 هـ 24 أر 30 سا توجد بها بناية. السعر الافتتاحي. قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ ستة ملايين وستمئة وخمسون ألف وثلاثمائة وثلاثة وثلاثون دينار جزائري و تسعة وتسعون ألف وتسعون وتسعون سنتيم (6.566.333,33 دج) و بعد انقاص العشر يصبح ستة ملايين وتسعمائة وتسعون ألف وستمئة وتسعة وتسعون دينار جزائري و تسعة وتسعون سنتيم (5.990.699,99 دج) و حاليا لمن يتقدم بأعلى عرض و لو كان أقل من السعر الافتتاحي. و قد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2026/03/10 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
16.02.2026

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convientrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.lecarrefourdalgerie.dz



Triche et IA

Les détecteurs d'intelligence artificielle sont-ils pertinents?

Les experts sont unanimes: les logiciels qui permettraient de détecter l'utilisation de l'IA dans un texte ne sont pas fiables. Sur le forum de discussion Reddit portant sur les cas de triche dans les hautes écoles, un des intervenants, professeur dans une HES, indique qu'il passe au crible les travaux rendus par ses étudiants à l'aide d'un logiciel de détection de l'IA. Un procédé qui fait gentiment sourire Stéphane Koch, spécialiste du numérique et vice-président d'ImmuniWeb SA. «La Déclaration d'indépendance des États-Unis a été passée dans un de ces détecteurs, lequel a affirmé qu'il était à 98,51% certain que ce texte avait été généré par un outil d'intelligence artificielle...» Les outils de détection de contenu généré par l'IA ne sont pas fiables, déplore Stéphane Koch. «Même un faible taux d'erreur peut entraîner des conséquences graves, comme pénaliser à tort un étudiant ou un candidat à un emploi.» Sur ce point, la position de Richard-Emmanuel Eastes, responsable du service de soutien à l'enseignement de la HES-SO, est très claire: les outils de détection de textes générés par l'IA ne doivent pas être utilisés. «Premièrement, parce qu'ils ne sont pas fiables et produisent des faux positifs comme des faux négatifs. Les utiliser pour sanctionner un étudiant expose l'institution à des recours qu'elle est quasi sûre de perdre. Deuxièmement, lorsqu'on enseigne, on doit connaître ses étudiants. Il existe d'autres indices que ces outils automatiques pour repérer un usage problématique de l'IA. Troisièmement – et c'est le point principal – si l'on a besoin d'un tel outil, c'est que l'évaluation n'a pas été bien conçue. Criminaliser l'usage de l'IA révèle surtout un problème dans la manière d'éva-



luer.» Richard-Emmanuel Eastes considère que le recours à des détecteurs d'IA pose également problème du point de vue éthique. «Mettre une copie d'étudiant dans un de ces logiciels, c'est potentiellement exposer des données personnelles, voire sensibles. Tout le monde n'anonymise pas systématiquement les copies. Même si ces outils étaient fiables, nous ne les recommanderions pas, car ce n'est pas la bonne manière de repenser l'évaluation des apprentissages des étudiants à l'ère de l'IA.» Pour Stéphane Koch, les enseignants doivent adapter leurs approches. «On ne doit pas vouloir empêcher l'usage de l'IA, on doit l'accompagner. Demander aux élèves de fournir leurs prompts, comprendre comment ils ont utilisé l'outil, et surtout les interroger sur leur compréhension du contenu produit. L'évaluation orale ou en classe permet de vérifier que les élèves maîtrisent la matière et ont compris le raisonnement derrière les textes générés.» L'IA peut être un outil pédagogique puissant pour développer l'esprit critique et la curiosité, affirme Stéphane Koch. «Poser des questions à une IA n'est pas neutre: la formula-

tion de la question conditionne la réponse. Comprendre ces mécanismes permet aux élèves de développer leur analyse critique. Cela inclut aussi la prise de conscience des biais cognitifs induits par l'IA, et l'attention aux différences culturelles ou linguistiques dans les données sur lesquelles elle est formée.» Sur le plan pratique, l'IA offre des avantages considérables, selon Stéphane Koch, notamment pour ceux qui rencontrent des obstacles linguistiques ou techniques.

Avec le message "Défense de voler" Huit têtes humaines découvertes en Équateur



Des sacs contenant les têtes de huit personnes ont été découverts en Équateur, a annoncé la police samedi. Des notes portant le message "Défense de voler" accompagnaient les têtes. Les têtes ont été découvertes dans la province côtière de Guayas, au sud-ouest du pays. De violents conflits entre cartels de la drogue sévissent dans cette région. Selon Marcelo Castillo, chef de la police de Guayas, il s'agirait vraisemblablement d'un règlement de comptes entre différents gangs. Le 11 janvier, cinq têtes accompagnées de messages d'avertissement ont également été trouvées sur une plage de Puerto López, dans la province voisine de Manabí. L'Équateur est considéré comme une plaque tournante du trafic international de drogue. Le pays se situe entre la Colombie et le Pérou, les deux plus grands producteurs mondiaux de cocaïne. La présence de cartels rivaux a entraîné une forte augmentation de la violence.

Affaire Epstein

Le parquet de Paris nomme une équipe spéciale



Le parquet de Paris a annoncé samedi avoir désigné des magistrats référents pour analyser les éléments susceptibles d'impliquer des ressortissants français à la suite de la publication par les États-Unis de documents liés au criminel sexuel Jeffrey Epstein. Le parquet a précisé que cela pouvait concerner "des infractions de diverses natures, notamment à caractère sexuel ou à caractère financier". Il entend par ailleurs procéder à "une réanalyse intégrale du dossier d'instruction" sur l'ex-agent de mannequins décédé Jean-Luc Brunel. Accusé de viols par plusieurs anciens top models, ce Français proche de Jeffrey Epstein avait été inculpé pour viols sur mineur. Il a été retrouvé pendu en détention en 2022, avant son procès. L'objectif est de "pouvoir en extraire toute pièce susceptible d'être utilement réexploitée dans un nouveau cadre d'enquête", a précisé le parquet, sollicité par l'AFP. L'information judiciaire avait été clôturée en juillet 2023 par une ordonnance de non-lieu à poursuites, du fait du décès de Jean-Luc Brunel. "En effet, aucune autre personne n'avait été mise en examen dans ce dossier", a rappelé le parquet de Paris. Ce dernier avait été saisi à l'été 2019, par deux signalements de l'association Innocence en danger et un courrier de l'association Femme et libre évoquant des complicités françaises dans le dossier concernant Jeffrey Epstein aux États-Unis. Une plaignante avait accusé Jean-Luc Brunel de l'avoir violée dans les années 1980, lorsqu'elle était tout juste majeure et qu'elle travaillait en mannequinat.

Il se trompe d'adresse auprès des secours Toute sa famille décimée par le monoxyde de carbone

Une tragédie liée au monoxyde de carbone a frappé une famille en Toscane (Italie). Une des victimes a appelé les secours, mais s'est trompée d'adresse avant de perdre connaissance, ce qui a retardé l'intervention des secours, précipitant l'issue fatale pour tous les membres de la famille. Un drame sans nom a récemment secoué la Toscane, en Italie, avec la mort de toute une famille à cause d'une intoxication au monoxyde de carbone. Il est peu avant 20 heures ce mercredi 4 février quand le service d'urgence de la région italienne reçoit un appel. Au bout du fil, Hajdar Kola, 22 ans, qui réside dans la commune de Porcari, à quelques kilomètres de Pise, sur la côte nord-ouest du pays. "Ma sœur est malade, on ne sait pas ce qu'elle a", explique alors le jeune homme aux secours, comme le rapporte La Repubblica. Cette dernière, prénommée Xhesika, est âgée de 15 ans. Inconsciente sur le lit de sa chambre, l'adolescente est entourée de ses parents, Arti (48 ans) et Jonida (43 ans). Lors de l'échange téléphonique, la situation s'aggrave puisque l'opératrice entend ces derniers s'évanouir. Dans la foulée, Hajdar perd lui aussi connaissance. Tout juste a-t-il le temps de préciser: "Nous sommes au numéro 168 de la Via Galgani". Malheureusement, l'adresse n'est pas bonne. Sous l'effet du monoxyde de carbone, le jeune homme intoxiqué inverse les deux derniers chiffres. Finalement, les secours et les carabinieri mettent presque deux heures pour localiser le logement. Les corps des victimes sont retrouvés à l'étage alors que la table du dîner était visiblement dressée.

Contrôlé à 247 km/h sur l'autoroute Le conducteur est à l'origine d'une fraude sociale de 1,8 million d'euros

Le train de vie et les objets qu'achetait cette famille étaient en "total disproportion" avec la situation dans laquelle ils prétendaient se trouver. Le train de vie et les objets qu'achetait cette famille étaient en "total disproportion" avec la situation dans laquelle ils prétendaient se trouver. L'Urssaf, la Caf et le fisc auraient été escroqués par quatre membres d'une même famille dans le Var. À la tête d'une entreprise fictive de BTP, ces derniers ont pu jouir d'un nombre conséquent d'aides sociales. La famille a été confondue suite à l'arrestation de l'un des membres, qui circulait à près de 250 km/h au volant d'une Ferrari. Un excès de vitesse exceptionnel qui révèle une gigantesque fraude. L'Urssaf, la Caf et le fisc auraient été escroqués pour environ 1,8 million d'euros par quatre membres d'une même famille, rapporte M6 Info. L'enquête est partie d'un banal contrôle routier. Le 14 juin 2025 sur l'autoroute A7, au niveau d'Oran-

ge, des gendarmes interceptent une Ferrari Portofino roulant à 247 km/h. Le véhicule, d'une valeur de 210 000 euros a été saisi et son conducteur interpellé. "Très vite, l'environnement du conducteur paraît trouble. Lorsque l'on roule dans un tel véhicule sans aucun revenu légal, des questions peuvent être posées", explique le colonel Olivier Blanc, commandant de la section de recherches de Marseille Provence-Alpes-Côte d'Azur. La voiture appartenait en réalité à une entreprise de BTP gérée par le conducteur, sa mère, son frère et sa sœur. En poursuivant les recherches, les enquêteurs ont découvert que la famille avait mis en place un système de fraude sociale. Leur société n'était pas déclarée et leurs revenus n'étaient perçus qu'en liquide. "La famille paraissait désœuvrée et avait le droit à beaucoup d'aide de l'État", indique le colonel. Une situation "en totale disproportion" avec leur train de vie et les biens qu'ils achetaient.



2

06h55 Bonjour !
10h00 Bonjour ! Avec vous
10h55 Les feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les 12 coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 Le 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Un scandale dans l'équipe
16h00 Brillante, belle et brisée
17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
19h55 Météo
20h00 Le 20h
20h45 Loto
20h50 Météo
21h10 Le nounou
22h05 Le nounou
23h05 New York, unité spéciale
01h00 Programmes de la nuit
05h50 Tfou



06h10 Jérôme, les yeux dans le bleu
07h05 En aparté
07h35 Hot Ones
08h10 King & Conqueror
09h00 King & Conqueror
09h45 Guillaume Tell
12h00 En aparté
12h35 Clique
13h30 L'amour c'est surcoté
15h00 Hot Ones
15h35 Le secret de Khéops@
17h10 Avignon
18h50 La boîte à questions
19h00 En aparté
19h35 Clique
20h30 En aparté
21h10 B.R.I
22h05 B.R.I. - La série documentaire
23h00 Late Football Club
01h10 King & Conqueror
02h05 King & Conqueror
02h50 The Insider
04h20 L'hebd'Hollywood
04h35 Surprise
05h00 Saturday Night Live



06h00 Scènes de ménages
08h05 My Boutique Têleshop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Rasta Rockett
23h05 Seul au monde
00h20 Enquête exclusive
01h35 Enquête exclusive
02h45 Programmes de nuit

05h50 Mot de passe : le duel
06h00 Le 6h00 info
06h30 Télématin
09h55 Milan-Cortina 2026
13h00 13 heures
13h40 Journal météo climat
13h45 Consomag
14h00 Milan-Cortina 2026
20h00 20 heures
20h50 Journal météo climat
20h51 Image du jour
20h55 Image du jour
20h58 Basique
21h00 Mot de passe : le duel
21h10 La vie rêvée des autres
22h50 Stalk
23h15 Stalk
23h40 Stalk
00h15 Milan-Cortina 2026

3

06h00 Okoo
08h00 Okoo vacances
10h45 Consomag
10h50 La cuisine des mousquetaires
11h20 Flavie en France
12h00 Météo
12h05 Outremer.l'info
12h15 Ici 12/13
12h20 12/13 Météo régionale
12h25 Ici 12/13
12h55 Milan-Cortina 2026
14h10 OPJ - Pacifique Sud
16h15 Meurtres au paradis
17h20 La p'tite librairie
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
18h50 Journal météo climat
19h00 Ici 19/20
19h05 19/20 Météo régionale
19h07 Ici 19/20 édition locale
19h15 Ici 19/20
19h55 Milan-Cortina 2026
22h55 JO Club
01h05 Journal météo climat
01h10 La boîte à secrets
03h15 Animatelement votre
04h45 Chef pays
05h10 Les matinales
05h15 Questions pour un champion



06h00 Vasa, le galion fantôme
06h54 Géo reportage
06h55 Plumes, plissés et fleurs de soie - Les secrets de la haute couture
07h50 Voyage gourmand
08h20 Invitation au voyage
09h55 La valse des continents
13h00 Arte Regards
13h35 Ôtez-moi d'un doute
15h10 Un scandale à la cour
16h55 Des volcans et des hommes
17h20 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes - L'essentiel
20h55 Les biches
22h35 Le vin bio, vraiment bio?
23h30 Le Grand Chariot
00h50 Trump, mon père et moi
01h45 Le rêve de Nila au jardin d'Éden
03h25 Rihanna, ambassadrice pop
04h17 La minute vieille belge

TÉLÉVISION 15



21h10

B.R.I

Série. Saison 2. Année : 2025. Durée : 55 minutes. Réalisateur : Jérémie Guez, Nicolas Guicheteau. Avec Sofian Khammes, Ophélie Bau, Théo Christine, Rabah Naït Oufella, Waël Sersoub, Lea Catania, Nina Meurisse, Vincent Pérez, Emmanuelle Devos.

Saïd est de retour. Éprouvé, mais sain et sauf, il reprend l'enquête. Le groupe se rapproche de plus en plus des braqueurs : la BRI découvre qu'une énorme cargaison de drogue doit arriver au Havre. Ils savent que les braqueurs seront aussi sur le coup...



2

21h10

LA VIE RÊVÉE DES AUTRES



Comédie dramatique. Année : 2024. Durée : 95 minutes. Réalisateur : Didier Le Pêcheur. Avec Arthur Dupont, Charlie Bruneau, Caroline Anglade, Jean Claude Muaka.

Franck et Karine Petit décident de tout quitter pour réaliser leur rêve : vivre dans un chalet à la montagne. Sauf que, à leur arrivée, ils apprennent que la construction de leur chalet n'est pas terminée. Estelle et Patrick Fleutiot, le couple de promoteurs qui leur loue ce chalet, leur proposent une alternative. Une solution qui va permettre aux Fleutiot de gagner un peu de temps, mais qui n'efface pas pour autant leurs sévères difficultés financières...



21h10

RASTA ROCKETT



Film aventures. Année : 1993. Durée : 145 minutes. Réalisateur : Jon Turteltaub. Avec Leon Robinson, John Candy, Doug E Doug, Rawle D. Lewis, Malik Yoba, Kristoffer Cooper, Bertina Macauley, Larry Gilman, Jack Goth, Paul Coeur, Campbell Lane.

Jamaïque, 1987. Tandis que son ami Sanka Coffie remporte le titre de meilleur pilote de pushkart, un sport local qui se dispute dans des caisses à savon lancées à toute allure, Derice Bannock s'entraîne intensivement. Ce dernier vise les Jeux olympiques de Séoul de 1988, car il veut marcher dans les traces de son père, pionnier du sport jamaïcain. Au cours des éliminatoires du 100 mètres, les deux favoris, Derice et un athlète chauve du nom de Yul Brenner, chutent par la faute d'un autre concurrent, Junior Bevil.



Malgré le cessez-le-feu 10 nouvelles victimes à Ghaza

At moins 10 martyrs signalés à Ghaza suite à de nouveaux bombardements sionistes, malgré l'accord de cessez-le-feu. Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, au moins 10 Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dimanche, dans des bombardements des forces d'occupation sionistes sur diverses régions du nord et du sud de la bande de Ghaza. 04 citoyens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés lors du bombardement par les forces d'occupation d'une tente de personnes déplacées dans la région d'Al-Faloudja, à l'ouest de Jabalia, dans le nord de la bande de Ghaza, indiquent des sources médicales. En raison de l'intensité des frappes et des conditions dangereuses sur le terrain, des ambulanciers et des équipes de la protection civile ont rencontré des difficultés pour atteindre les sites ciblés, au moment où 4 autres Palestiniens sont tombés en martyrs dans un bombardement sioniste au sud de la ville de Khan Younes (sud de l'enclave). Dans ce contexte, les forces d'occupation poursuivent leurs opérations de démolition de maisons au nord de la ville de Ghaza, tandis que des tirs d'artillerie ont ciblé le carrefour d'Al-Sanafour dans le quartier d'Al-Tuffah, à l'est. Ces agressions constituent des violations répétées de l'accord de cessez-le-feu par les forces d'occupation. Depuis le 7 octobre 2023, l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait au moins 72.061 martyrs et 171.715 blessés, en majorité des femmes et des enfants, indique le dernier bilan établi ce dimanche. Aussi, depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 601 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.607 autres ont été blessés, tandis que les corps de 726 martyrs ont été récupérés.

Soudan

Des crimes de guerre commis par les FSR

Les violations commises par les Forces de soutien rapide (FSR) lors de la prise de la ville d'El Fasher, dans la région soudanaise du Darfour, constituent des « crimes de guerre » et pourraient également relever de « crimes contre l'humanité », selon un rapport du Bureau des droits de l'homme de l'ONU publié vendredi. Le document insiste sur la nécessité d'enquêtes « crédibles » devant aboutir à une reddition des comptes pour ces « crimes exceptionnellement graves ». Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) décrit « une vague intensive de violences choquante dans sa dimension et son intensité ». Plus de 6.000 décès ont pu être vérifiés pendant l'offensive, après 18 mois de siège. Trois personnes sur quatre ont été tuées à El Fasher, et un quart alors qu'elles fuyaient dans la région. « Parmi ces victimes, au moins 4.400 personnes ont été tuées à El Fasher au cours des trois premiers jours de l'offensive et plus de 1.600 autres le long des voies de sortie », précise le rapport, qui souligne toutefois que le bilan réel est « significativement plus important ». Le rapport documente des attaques à grande échelle, notamment des massacres et des exécutions sommaires, des violences sexuelles, des enlèvements contre rançon, des actes de torture, des détentions, des disparitions, des pillages, ainsi que l'utilisation d'enfants dans les hostilités. Dans de nombreux cas, les civils auraient été visés en raison de leur appartenance ethnique ou de leur affiliation présumée. Selon l'ONU, ces abus graves rappellent ceux déjà documentés lors des offensives contre le camp de Zamzam en avril 2025, ainsi qu'à El Geneina et Ardamata en 2023.

39ème Sommet de l'UA

Mettre fin à la guerre contre Ghaza et atténuer les souffrances des Palestiniens

Le président de l'Etat de Palestine, M. Mahmoud Abbas, a rappelé, samedi, que le peuple palestinien continue de subir les affres de l'occupation sioniste et l'escalade de ses crimes et de ses violations, soulignant que la conjugaison des efforts de la communauté internationale pour mettre fin à la guerre contre Ghaza et atténuer les souffrances des Palestiniens est une priorité urgente. Dans une allocution lue en son nom par le Premier ministre palestinien, M. Mohammad Mustafa, lors des travaux de la 39e session ordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA), à Addis-Abeba, M. Mahmoud Abbas a précisé que, malgré l'annonce d'un cessez-le-feu, l'occupation sioniste continue de violer cet accord, faisant état de plus de 500 Palestiniens tombés en martyrs depuis cette annonce, en octobre dernier, ce qui, a-t-il dit, « menace la pérennité de l'accord et compromet la mise en œuvre de sa deuxième phase ». Dans ce contexte, le président de l'Etat de Palestine a appelé à « lever tous les obstacles imposés par l'occupation à la mise en œuvre des dispositions de la deuxième phase, afin de garantir la continuité des services et la reprise », réaffirmant que « Ghaza fait partie intégrante de l'Etat de Palestine ». Concernant la Cisjordanie, M. Mahmoud Abbas a indiqué que l'occupation poursuit la confiscation des terres et l'extension des colonies tout en encourageant les agressions auxquelles



les se livrent les colons contre les civils palestiniens, faisant état de plus de 1.872 agressions recensées le mois dernier, évoquant également l'adoption de nouvelles mesures visant à renforcer la colonisation et à accaparer des terres, en violation du droit international, dans le but d'« empêcher la concrétisation de l'Etat palestinien ». « Une réponse internationale ferme s'impose pour protéger la solution à deux Etats », a-t-il insisté. Le président palestinien a également tenu l'occupation sioniste pour responsable de l'entrave au fonctionnement du Gouvernement de l'Etat de Palestine, à travers la rétention des recettes fiscales et douanières dues conformément au protocole économique des Accords d'Oslo, précisant que « les fonds retenus ont dépassé 4,5 milliards USD, ce qui a privé le Gouvernement de près

de 70% de ses revenus ». S'agissant d'El-Qods, il a indiqué que la ville, eu égard à son statut religieux, historique et juridique, fait l'objet de politiques systématiques visant à imposer un fait accompli illégal, à travers l'accélération de la colonisation, les incursions dans la mosquée Al-Aqsa, les démolitions de maisons, le retrait des cartes d'identité et l'entrave à l'accès aux Lieux Saints, rappelant qu'« El-Qods-Est fait partie intégrante de l'Etat de Palestine occupé en 1967, dont elle est la capitale éternelle ». Au terme de son allocution, le président de l'Etat de Palestine a renouvelé ses remerciements à l'UA et à ses Etats membres pour leur soutien constant à la cause palestinienne, réaffirmant le soutien de la Palestine aux aspirations des pays africains à la stabilité, au développement et à la prospérité.

Afrique - Italie

Giorgia Meloni plaide pour une véritable coopération

La présidente du Conseil des ministres de la République d'Italie, Giorgia Meloni, a plaidé, samedi à Addis-Abeba, pour une « véritable » coopération entre l'Afrique et l'Italie, développée à partir d'une relation « d'égal à égal », affichant l'ambition de son pays de demeurer « un pont privilégié » entre l'Europe et l'Afrique. « Ce que l'Italie souhaite, c'est coopérer », a-t-elle affirmé dans un discours prononcé à l'ouverture du 39e sommet de l'UA. Pour Mme Meloni qui participe à ce sommet en tant qu'invitée d'honneur, « la véritable coopération, c'est une coopération qui ne cesse jamais » et qui « n'existe que dans une relation d'égal à égal. Une relation où les spécificités de chacun sont indispensables à la réalisation d'un objectif commun ». Elle a rappelé, dans ce contexte, que le deuxième sommet Italie-Afrique tenu vendredi à Addis-Abeba, a permis aux deux parties de « discuter des moyens de renforcer et de consolider l'un des résultats les plus concrets de cette idée de coopération : le Plan Matei pour l'Afrique ». « Il s'agit d'une plateforme ouverte permettant de mettre notre savoir-faire, nos technologies et nos investissements au service des objectifs que l'Union africaine a



défini dans l'Agenda 2063, à commencer par la création d'une zone de libre-échange continentale intégrée et prospère », a-t-elle expliqué. Selon Mme Meloni, « cet objectif ambitieux nécessitera des interconnexions économiques efficaces, sûres et rapides pour être atteint », citant, à ce propos, le corridor de Lobito, l'épine dorsale ferroviaire et infrastructurelle qui reliera les marchés africains aux marchés mondiaux. « Le Plan Matei est une stratégie globale qui

génère des avantages concrets pour nos populations et vise à étendre continuellement sa portée », a-t-elle ajouté. Elle a annoncé, en outre, la mise en place de « programmes spécifiques de gestion de la dette afin de garantir la stabilité budgétaire des nations les plus vulnérables », appelant à la concrétisation d'une « grande alliance » entre l'Afrique et l'Italie pour « placer la formation, la recherche, l'université et l'innovation » au cœur de leur « engagement commun ».